

LE P'TIT MAIRAT AU FIL DE L'OSME



AIGRE

Bulletin municipal
Décembre 2019

**Le Maire d'Algre, le Conseil Municipal et le
Personnel Communal seront heureux de
vous recevoir à l'occasion de la cérémonie
des vœux de la nouvelle année**



Vendredi 10 Janvier

à

18 heures 30

**Salle des Fêtes
d'Algre**

Bonne Année



Possibilité de covoiturage – Prendre contact avec la mairie au 05 45 21 10 56

Mot du Maire

Ce bulletin communal, préparé par la commission communication, vous permet de parcourir l'actualité des 6 derniers mois dans notre commune et sur le territoire.

Vous pourrez également y découvrir les projets en cours ou terminés :

- L'aménagement de l'entrée des Granges,
- La création d'un domicile groupé,
- L'identification du rond-point,
- L'aménagement du Parc des charmilles.

D'autres travaux sont en cours ou à venir comme :

- La démolition de la maison « Billaudeau », à côté de l'église, qui va laisser la place prochainement à un parking,
- L'aménagement à Saint-Aubin du legs « Bréjasson » en maison d'accueil pour personne âgées, projet que nous finaliserons avec l'architecte en début d'année. Ce projet répond à une forte demande de recherche de familles d'accueil et sera financé en partie par un emprunt. Une dotation de l'Etat de 109 228 € a déjà été attribuée. Des loyers viendront financer une part des dépenses. Nous allons répondre à un projet « Ruralité » de la Région Nouvelle-Aquitaine et nous sommes en attente d'une aide de l'Europe.
- La maison de santé, portée par la Communauté de Communes Cœur de Charente.
- La construction d'une station de surpression et d'une bache enterrée de 15 m³ au Renclos, à proximité du collège, le maître d'ouvrage étant le SIAEP Nord-Ouest Charente. Ces travaux sont nécessaires afin d'assurer une pression suffisante pour le lotissement actuel du Renclos et pour de futurs projets (extension du lotissement et EHPAD).

Enfin comme chaque année, nous réalisons des travaux routiers, de fossés et d'amélioration d'écoulement des eaux ; toutes ces opérations sont impératives pour tenter d'allonger la durée de vie de nos routes soumises régulièrement à de fortes contraintes comme la sécheresse, les fortes pluies, les charges...

Nous allons fêter les noces de coton de la commune nouvelle et ce premier bilan met en évidence une amélioration du service à la population, une nouvelle capacité d'action, une mutualisation, des réductions de charges, tout en conservant des liens de proximité, l'histoire et l'identité de nos communes historiques.

Au-delà des finances et des travaux de notre commune, ce qui rend la vie agréable à Aigre, c'est bien sûr les bons moments qui rythment la vie de notre village et j'en profite pour féliciter et remercier tous les acteurs de cette vie économique et associative pour leur investissement. Je peux vous assurer que nous mettons toute notre énergie au service de votre commune, avec le concours des agents communaux.

Je vous donne rendez-vous le vendredi 10 janvier 2020 à la salle des fêtes d'Aigre pour les traditionnels vœux du conseil. Nous avons envisagé d'organiser cette cérémonie à Villejésus, mais la capacité d'accueil de cette salle des fêtes n'est pas assez grande. Je pense que ce qui est le plus important dans cette manifestation, ce n'est ni le lieu, ni l'endroit mais la convivialité et l'envie de passer de bons moments ensemble.

Pour ceux qui auront des difficultés pour se déplacer, nous vous proposons un covoiturage.

Je vous souhaite une année 2020 heureuse, prenez soin de vous, de votre famille, des gens que vous aimez, de vos proches, de vos amis et de tous les gens qui vous entourent.

Le Maire,
Nadia CAILLAUD

SECRETARIAT

Toutes les demandes peuvent être faites aux deux secrétariats

AIGRE

Du lundi au vendredi
De 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
(Ouvert le samedi matin sur rendez-vous)

☎ 05 45 21 10 56

📠 05 45 21 31 78

Mail : contact-aigre@aigre.fr

VILLEJÉSUS

Lundi et mercredi 13h 30 / 17h 30
Jeudi de 8h 30 à 12h 30

☎ 05 45 21 10 21

📠 05 45 21 33 54

Mail : mairie.villejesus@wanadoo.fr

Site Internet : www.aigre.fr

Le Maire

Nadia CAILLAUD

Les Maires délégués :

Christian CHABERNAUD

Amandine GUILLAUME

Les Adjoints : Marie ALTER – Thierry BERNARD – Françoise CARTRON – Xavier PARTAUD

Les Conseillers Municipaux : Jean-Paul AYRAULT – Véronique BASSET – Christophe BERTRAND – Isabelle BOURGOGNON – Michel BROUSSE – Guy CHARTIER – Mauricette CLÉMENT – Jean-Claude COLIN – Philippe COMBAUD – Nadège DRILLEAUD – Jean-Marc FLAGEY – Martine FOUILLET – Brigitte FOURÉ – Jean-Claude LAJUBERTIE – Christian MEGRET – Nicole PONSARD – Patricia RANOUIL – Thomas RICHARD – Christophe TYRÉ – Guillaume VOLLETTE

Conciliateur de justice :

Le 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois de 10h à 12h

Autres permanences

Au Centre Médico-Social - 7 Grande-rue

Assistant social - Sur rendez-vous au ☎ 05.16.09.51.00

Communauté de Communes

Mission Locale pour l'emploi - Sur rendez-vous au ☎ 05 45 29 55 10

A la Poste

Maison des Services Au Public (MSAP) –

Numéros utiles

Pharmacie de garde : 3237

Gendarmerie Aigre : 05 45 21 10 12

Hôpital de Ruffec : 05 45 29 50 72

Disparition enfant : 116 000

Enfance maltraitée : 119

Violences conjugales : 0800 16 79 74

Centre antipoison : 05 49 45 71 71

Sida info services : 0800 840 800

Sos Amitié : 05 46 45 23 23

Location des salles des fêtes

	AIGRE (petite salle)		AIGRE (les 2 salles)				Villejésus (salle des fêtes)	
	Commune	Hors commune	Commune		Hors commune		Commune	Hors commune
	Particulier Association	Particulier Association	Particulier	Association	Particulier	Association	Particulier	
LOTOS				85 €		250 €		
Réunions Buffet froid Théâtre	30 €	50 €	70 €		110 €		50 €	100 €
Diner dansant Mariage			175 €	85 €	250 €	115 €	50 €	100 €
Caution	300 €							
Pour Villejésus, réservation : Amandine Guillaume, 5 Route des Cagouilles 16140 Villejésus (06 88 77 93 50) Tous les règlements des locations se font à la mairie d'Aigre								

**Ma Santé en Pays d'Aigre / Pôle Santé avec Maison de Santé Pluri-disciplinaire
(MSP - ouverture janvier 2020)**

Médecins généralistes

Dr Cynthia RIEUTORD / Dr Christian RIEUTORD

46, rue des ponts 16140 Aigre / 05 45 21 22 91

Dr Alain DUBOST

10 Grande Rue 16140 Aigre / 05 45 21 22 88

Dr Jacques TRAWALE

20 Grande Rue 16140 Aigre / 05 45 21 32 24

Pharmacie du Pays d'Aigre Dr Vincent NEGRET

25 Grande Rue 16140 Aigre / 05 45 21 10 41

Horaires : 9h-12h30 et 14h-19h30 du lundi au vendredi
9h-12h30 et 14h-19h le samedi

Chirurgien-dentiste / Orthodontiste

Dr Christelle BONNE

Les Vignauds 16140 Villejésus / 05 45 21 16 78

Infirmières, Infirmier

Christine LARRERE, Isabelle BOURGOGNON, Françoise JONQUET-BARTHELEMY, Emilie ROUX, Sandrine HECTOR

4 bis rue du Pont Raymond 16140 Aigre / 05 45 21 25 91

Permanence 8h - 10h du lundi au vendredi, sans rdv et pendant les vacances scolaires, sur rdv / Soins à domicile

Jean-Marie JACQUET, Cyrielle NEAU

2 bis Impasse des Allenets 16140 Aigre / 05 45 21 25 31

Permanence au cabinet et soins à domicile

Masseurs-Kinésithérapeutes / sur rdv et soins à domicile

Catherine LARCHER, Jacqueline LEPINE : 3 rue de la Gendarmerie 16140 Aigre / 05 45 21 15 79

Kinésithérapie, Rééducations uro-gynécologique, Rééducation vestibulaire et Drainage lymphatique manuel

Philippe SARRAZIN : 9 rue des Ponts 16140 Aigre / 05 45 96 87 86

Kinésithérapie et Ostéopathie

Eric BUNA : 15 route de Matha 16140 Aigre / 06 80 08 34 86

Kinésithérapie et Ostéopathie

Sage-femme

Géraldine FONTANAUD

10, rue du Pont Raymond

(Locaux Communauté de Communes)

16140 Aigre / 06 89 61 53 51

Prise en charge de la grossesse : préparation à l'accouchement, suivi de la grossesse, surveillance médicale mère / nouveau-né au retour à domicile, accompagnement de l'allaitement maternel, rééducation périnéo-sphinctérienne post-partum

Examens gynécologiques de prévention : frottis, contraception, ...

Orthoptiste / sur rdv le mardi à partir de 9h30

Camille MAYEUR

10, rue du Pont Raymond

(Locaux Communauté de Communes)

16140 Aigre / 06 24 54 77 29

sur prescription médicale :

Dépistage visuel dès 9 mois

Bilan orthoptique, et rééducation si nécessaire

Dépistage de la rétinopathie diabétique

Pédicure-Podologue / sur rdv et soins à domicile

Marine FRUY

3, rue de la gendarmerie 16140 Aigre / 05 45 21 15 79

Ostéopathe / sur rdv

Vincent RADIGUET

10, rue du Pont Raymond (Locaux Communauté de Communes)

16140 Aigre / 06 37 81 50 54

Ambulances Aigrinoises

37, rue de la gendarmerie 16140 Aigre / 05 45 21 13 53

Transport Professionnel Taxi Karine Bouyer

3, place de l'hôtel de Ville – Le Bilboquet 16140 Aigre / 05 45 21 39 22

Optique J.M. Roger

20, rue du Pont Raymond 16140 Aigre

05 45 21 31 59

Anne BLÉNEAU Diététicienne - Nutritionniste - Consultations sur rendez-vous.

Je réalise des suivis diététiques pour tout type de population: enfants, adolescents, adultes et personnes âgées, afin d'aider les biens portants qui désirent améliorer leur alimentation ou faisant face à une nouvelle situation (grossesse, ménopause, horaires de travail décalées, prise ou perte de poids ...), ainsi que les personnes atteintes de diverses pathologies: Obésité, diabète de type I et II, dyslipidémies, insuffisance rénale, pathologies digestives, troubles du comportement alimentaire (boulimie, anorexie, hyperphagie boulimique), allergies et intolérances alimentaires, dénutrition... Contactez-moi au 06.62.60.55.95 ou par mail: annebleneau.diet@gmail.com

PERSONNEL COMMUNAL

Service administratif

Remplaçante



Isabelle GUIGON



Marthe JUSTAUD



Solène LACHAISE



Dominique GAUTIER



Virginie TEXIER

Service technique



Francis VINCENT



Lionel JUSTAUD



Didier BERGER



Éric BARICAULT



Philippe FÉVRIER



Laurent DUROURE



Benoît TARDY



Cédric VARLET



Dylan BARICAULT

Service restauration

Remplaçante



Gérald LAGARDE



Frédérique BOUCARDEAU



Laurence DILHAC

Service école



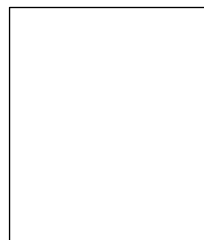
Nathalie BOUDINEL



Sandra ALLAIN



Coline TABUTEAU



Loren MAURICE

ANIMAUX DOMESTIQUES

Si la possession d'un animal de compagnie est un plaisir, des obligations et des devoirs s'imposent aux propriétaires :

- L'animal doit être vacciné et identifié. À cet effet, les mairies d'Aigre et de Villejésus sont équipées de lecteurs de puces permettant une identification rapide des propriétaires et évitant souvent une mise en fourrière de l'animal.
- Le propriétaire est responsable des nuisances causées par son animal (divagations sur la voie publique, aboiements,...).
- Toutes déjections sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts ou encore les espaces de jeux pour enfants sont interdites et ce afin de respecter l'hygiène publique. Il est recommandé de partir en promenade muni d'un petit sac plastique afin de ramasser les déjections laissées par son animal. Le non-respect de cette règle évidente d'hygiène peut être sanctionné d'une amende de 68 €.
- La stérilisation des chats est fortement recommandée afin d'éviter la prolifération des animaux errants.
- Enfin, chaque propriétaire se doit d'assurer le bien-être de son animal.

COLLECTE DES DÉCHETS

COLLECTE SÉLECTIVE :

Aigre et Villejésus : ramassage les vendredis des semaines paires. Sortir les sacs jaunes au plus tôt le jeudi soir, mais pas avant, afin d'éviter que le vent ne promène les sacs ou que les animaux ne les éventrent.

COLLECTE ORDURES MENAGERES :

Aigre, ramassage tous les mardis. Villejésus, ramassage les vendredis des semaines impaires. Comme pour la collecte sélective, sortir les sacs noirs au plus tôt la veille au soir du jour de ramassage.

POUR LES UTILISATEURS DES CONTAINERS DE LA COMMUNE :

Nous vous demandons de mettre vos poubelles dans les containers mis en place sur la commune la veille au soir. En dehors des jours de ramassage, pour des raisons d'hygiène évidente et afin d'éviter les nuisances visuelles et olfactives il est fortement déconseillé de déposer des sacs dans les bacs,

REPORT DE COLLECTE LES JOURS FÉRIÉS :

Lorsque la semaine de collecte comporte un jour férié avant le ramassage, les collectes sont toutes (jaunes et noires) décalées d'une journée à partir du jour férié.

RECENSEMENT CITOYENS

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser (**entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire**) pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit :

- se rendre auprès de la mairie de son domicile avec les documents suivants : Carte Nationale d'Identité ou Passeport valide, livret de famille, justificatif de domicile
- ou sur service-public.fr pour faire la démarche en ligne

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Il n'est pas délivré de duplicata. Le recensement permet l'inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...).

COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2^{ème} SEMESTRE 2019

➤ 09 JUILLET 2019

DEMANDE D'ALIENATION DE LOGEMENT HLM A VILLEJESUS :

Madame le Maire présente la demande de la Directrice Départementale des territoires qui sollicite l'avis du Conseil Municipal pour procéder à la vente d'un logement appartenant à l'OPH de la Charente situé 3 - lotissement le Perret à Villejésus. Ce logement est loué par Madame Bourdon qui souhaiterait l'acquérir. Elle est prioritaire.

Le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable à la demande d'aliénation du logement appartenant à l'OPH de la Charente.

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN EMPLOI A TEMPS NON COMPLET :

Madame le Maire rappelle les effectifs du service technique et précise que Philippe FEVRIER occupe un poste d'adjoint technique de 20 heures. Pour les besoins du service elle propose d'augmenter son temps travail et de le nommer sur un emploi à temps complet à sa reprise de congés soit le 05 août. Accord du Conseil Municipal.

RECRUTEMENT D'UN ADJOINT ADMINISTRATIF (Secrétariat de Mairie Villejésus et Aigre). Fin de l'emploi aidé de Solène Lachaise au 28 août 2019 :

Solène LACHAISE en emploi d'avenir à l'école élémentaire d'Aigre depuis le 28 août 2016 terminera son contrat le 28 août prochain. Dans le cadre de son emploi d'avenir, depuis le 1er janvier dernier elle a été mise à disposition à la Mairie d'Ebréon. Depuis le départ de Catherine Damblève, secrétaire à Villejésus, elle a également été mise à disposition au secrétariat à la Mairie de Villéjésus. Elle donne entière satisfaction. Le Maire propose de recruter Solène LACHAISE à compter du 29 août afin d'assurer le secrétariat de la Mairie de Villejésus et le complément sur Aigre à raison de 24h 30 hebdomadaires. Elle sera recrutée à Ebréon à raison de 10 h 30 hebdomadaires.

RECRUTEMENT D'UN PEC A L'ECOLE ELEMENTAIRE :

Fin de l'emploi d'avenir (35 heures) à l'école élémentaire de Solène LACHAISE le 28 août prochain. Le Maire rappelle que les emplois d'avenir n'existent plus. Les nouveaux contrats aidés possibles sont des PEC (Parcours emploi compétence). Ils sont financés sur 20 heures. Laureen Maurice qui assurent des remplacements à l'école élémentaire remplit les conditions pour bénéficier d'un PEC. Le Maire propose de la recruter à la rentrée prochaine en contrat PEC à raison de 24h par semaine, en remplacement de Solène LACHAISE. Accord du Conseil Municipal

REMBOURSEMENT DE LA TAXE D'AMENAGEMENT (part communale), POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DE SANTE :

Le Président de la CDC Cœur de Charente demande que la commune d'Aigre puisse rembourser la part communale de la taxe d'aménagement sur le permis de construire de la maison de

santé pour la somme de 5 078.00 €. La communauté de communes ayant pris à sa charge l'investissement et le fonctionnement de la maison de santé. Accord du Conseil

CANDIDATURE POUR UNE ANTENNE SPORT, NATURE DU DEPARTEMENT :

Cette antenne serait ouverte d'avril à la Toussaint. Les communes candidates doivent pouvoir proposer trois activités de plein air. Aigre pourrait proposer VTT, marche et le futur parcours de santé aux Charmilles. Accord du Conseil Municipal pour se positionner sur cette candidature. 1 abstention.

VALIDATION CHOIX DU ROND-POINT DE VILLEJESUS :

Présentation du dernier croquis reçu de Monsieur PLE (charrette + barriques) modèle retenu : 50 900.00 € HT. La Sté des Cognac Gautier financera ce projet à hauteur de 15 000 € et le Département a accordé une subvention de 30 000 €. Accord du Conseil Municipal.

ORGANISATION REPAS DES AINES :

Le Conseil Municipal décide de regrouper les repas des aînés des communes historiques le troisième dimanche de novembre, le 17 à la salle des fêtes d'Aigre. Prévoir l'animation.

ORGANISATION SPECTACLE DE NOEL DES ENFANTS :

Le Conseil Municipal décide d'organiser le spectacle de Noël des enfants à la salle des fêtes d'Aigre, le dimanche 15 décembre prochain. Voir pour le spectacle

PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT DU PARC DES CHARMILLES :

Une DETR d'un montant de 49 704 € a été accordée à la commune pour la deuxième tranche des travaux. Le bureau d'étude BETG a présenté la proposition d'aménagement. Les travaux des deux tranches débuteraient à l'automne 2019.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le bulletin communal est en cours de distribution.
- Accord de DETR Legs Brejasson 109 000 €
- Aménagement terrain gens du voyage en cours. L'aménagement électrique est pris en charge en totalité par le SDEG. Pour l'extension. Accord du SIAEP.

➤ 10 SEPTEMBRE 2019

DOSSIER AMENAGEMENT DES CHARMILLES, CHOIX DU MATERIEL DU PARCOURS SPORTIF :

- Christophe Tyré présente des modèles d'équipements sportifs tout public qui pourraient être installés au parc des Charmilles (environ 6 ateliers) le fichier sera transmis au Conseil Municipal. L'Aire de camping-car peut être aménagée par une Société qui assurerait ensuite la gestion. Coût 40 000 € HT (semble plus adapté à des aires de camping-car d'une plus grande capacité d'accueil) ou un système plus simple avec barrière et paiement carte pour environ 23 000 HT €. A étudier
- Demander à la SAUR un devis pour piquetage eaux usées sur la zone de stationnement de la Rue des Charrières.
- Prendre contact avec le SDEG pour revoir l'éclairage public du Parc des Charmilles

POINT SUR L'AVANCEMENT DU DOSSIER D'AMENAGEMENT D'UNE MAISON POUR FAMILLE D'ACCUEIL :

- Rappel du projet de restauration du leg Brejasson (maison d'accueil pour personnes âgées) à Saint-Aubin et présentation du dernier plan proposé par l'architecte. Elle pourra venir le présenter lors d'une prochaine réunion. Rappel de l'estimatif initial qui sera revu 364 000 HT
- A ce jour, une subvention est acquise : DETR 109 228.50 €. Attente des décisions Département et du FEDER.
- Faire passer à Brigitte Fouré, les références du dossier déposé au Département le 27 mars dernier.

PROPOSITION D'ACHAT D'UNE MAISON RUE DU TEMPLE :

Deux parcelles de ruines situées rue du Temple face à la rue du portail de l'école des garçons, pour une surface totale de 199 m² sont en vente et ont été proposées à la commune pour la somme de 5 000 €.

Le Conseil Municipal refuse d'acheter ces parcelles qui pourraient plus convenir au voisinage.

PROPOSITION DE VENTE D'UNE PARCELLE LA VALLETTE A MONAUD :

Un administré souhaiterait acquérir un terrain pour construction d'une maison d'habitation à la Valette à Monaud. Le Conseil Municipal souhaite connaître le projet global avant de prendre une décision.

PROPOSITION DE VENTE D'UN VEHICULE DE LA COMMUNE (CITROEN AX) :

Le véhicule CITROEN AX servait à transporter les containers alimentaires de la cantine scolaire jusqu'à l'école maternelle. Cette voiture trop petite et souvent en panne n'est plus utilisée et ne pourra pas passer au contrôle technique. Elle est stockée dans un garage de la Communauté de Communes rue du pont Raymond. Christian Chabernaude propose de la faire reprendre par une casse automobile. Accord du Conseil Municipal.

CONVENTION D'ADHESION AU PAYFIP :

Les communes ont l'obligation de mettre à disposition des usagers, à titre gratuit, un service de paiement en ligne leur permettant de régler les sommes dont ils sont redevables en raison de l'utilisation des services publics locaux et au plus tard le 1er juillet 2020 lorsque le montant des recettes est supérieur ou égal à 50 000 euros et au plus tard le 1er juillet 2022 lorsque le montant des recettes annuelles est supérieur ou égal à 5 000 euros. PayFip permet librement et sans frais pour les collectivités locales et les usagers de payer par prélèvement bancaire ou par carte bancaire des factures émises par les collectivités locales, Etat.... Le dispositif est accessible 24h/24 et 7 jours sur 7, les modalités de règlements sont simples à utiliser.

Le service est entièrement sécurisé. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de mettre en place le système de paiement par PAYFIP.

CONTRAT AIDE SERVICE TECHNIQUE :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la possibilité pour les communes de recruter des emplois aidés en contrat PEC. Ces contrats sont financés par l'état sur 20 heures à minimum 50%. Francis Vincent fera valoir ses droits à la retraite en mai – juin 2020. Dylan Baricault,

stagiaire au service technique a donné entière satisfaction pendant ses semaines de stage. Il est à la recherche d'un emploi et a déposé sa candidature. La Commune pourrait lui proposer un emploi en contrat PEC. Voir si Dylan remplit les conditions pour ce type de contrat. Nous pourrions lui proposer un contrat de 23 heures réparties sur 3 jours. Accord du Conseil Municipal.

DIFFUSION ANNONCE MEDIA SANTE :

La maison de santé devrait être terminée au 14 février 2020. La commune est située en zone défavorisée et 2 médecins sont en fin d'activité. Nous devons prévoir un recrutement, Madame Le Maire propose de faire une publicité dans un journal adressé aux professionnels de santé. « Média Santé » propose 3 formules :

- 3 mois de parution – 92 jours sur leur site – 3 parutions dans l'officiel de l'installation - 690 € HT
- 6 mois de parution – 183 jours sur site – 6 parutions dans l'officiel de l'installation 990 € HT
- 12 mois de parution – 365 jours sur leur site – 6 parutions dans l'officiel de l'installation 1590 € HT

L'insertion de photo est gratuite. Leur demander le nombre d'exemplaires diffusés.

L'annonce devra être validée par le Conseil Municipal avant diffusion. Accord du Conseil Municipal, pour la deuxième formule.

Madame le Maire informe qu'il est possible de diffuser également à l'ARS par l'intermédiaire du PETR une fiche de recherche de médecin.

QUESTIONS DIVERSES :

- Amandine Guillaume informe le Conseil Municipal que les minis ordinateurs ont été livrés et installés à l'école élémentaire. Il manque l'installation de l'ENT (environnement numérique de travail liaison numérique avec les parents
- Amandine Guillaume informe le Conseil Municipal qu'un spectacle de clowns « clownement magic » a été réservé pour le Noël des enfants prévu le 15 décembre à la salle des fêtes d'Aigre.
- Jean-Claude Colin propose au Conseil Municipal de réaliser, comme on peut le voir à certains endroits un forum des associations sur une même journée et un même lieu, afin de permettre aux visiteurs de rencontrer toutes les associations. Trop tard pour cette année. A envisager pour l'année prochaine. Cette idée sera transmise aux associations lors d'une prochaine réunion.
- Jean-Claude Colin et Françoise CARTRON ont constaté le mauvais état des deux cours de tennis. Une rénovation minimale a été estimée à 10 000 € par tennis d'Aquitaine. Prévoir réparations des toilettes et de la porte de la réserve.
- Nadège Drilleaud présente son inquiétude par rapport à la fermeture de la librairie. La presse vient d'être reprise par le magasin SPAR, qui avait entamé la démarche de reprise dès la fermeture de la librairie en juin. Nadège fait remarquer qu'il y a un commerce en moins sur Aigre, donc une fragilité de plus pour les autres commerces.
- Christian Chabernaude informe le Conseil Municipal que la boulangerie Forget est vendue.
- Christian Chabernaude présente le bilan du TPC 2019. Très belle manifestation, de très bons retours sur l'organisation. Cette manifestation a coûté 22 000 €, financée par 8 lotos organisés par la section fêtes du Comité de foire. Reste à charge de la commune entre 6 000 € et 7000 €. La somme sera versée sous forme de subvention à l'association qui

reversera les 22 000 € au TPC. La commune a en plus à sa charge, la location des barrières de la nacelle et le buffet du 28 août.

- Brigitte Fouré rappelle la projection « Cinéma en plein air » du 10 juillet dernier au parc des Charmilles. Nathalie Galloux du département remercie la commune pour son accueil et le bon déroulement de cette manifestation. Envoyer une demande pour l'année prochaine.
- Brigitte Fouré informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'appel à projets du Département, SOLIHA a présenté le projet de logements groupés sur Aigre, dans l'ancienne maison Ranger. Il serait donc prévu 06 logements à loyers modérés pour 6 personnes âgées. 1 pour une famille.
- Xavier PARTAUD présente le bilan de la fête du 13 juillet qui a eu lieu au jardin vert. Bénéfice environ 1 300 €. Une réunion est prévue avec les associations le 1^{er} octobre à 19 heures afin de présenter le bilan et définir la répartition du bénéfice.
- Contacter les propriétaires des 33 et 35 Grande-rue afin de leur signaler que des pigeons sont entrés dans leur local commercial.
- A partir de mardi 17 septembre, Fabien Jeune procédera à l'égavage de la haie du stade à Aigre et de la rue croix blanche à Villejésus.
- Les jeux pour enfants du jardin vert ont été commandés et seront installés prochainement.
- Prochainement, démolition de la maison Billaudeau. Un administré souhaiterait acheter le portail. Afficher une annonce sur le site « A vendre barrière faire une offre à la Mairie ».
- Demande d'un particulier sur le devenir du Bois de la Sablière. Lui demander son intention.
- Demande d'installation sur le marché d'un Boulanger Bio. Accord du Conseil Municipal

➤ 8 OCTOBRE 2019

PROPOSITION D'ACHAT D'UNE PARCELLE A LA VALLETTE A MONAUD :

Madame le Maire a repris contact avec l'administré qui souhaiterait donc acquérir une parcelle de plus d'un hectare route de Mons afin d'y construire une maison d'habitation et un parc d'agrément. Le Conseil Municipal décide de lui proposer un redécoupage de sa parcelle en alignement des fonds de parcelles des autres terrains de la route de Mons et en conservant une bande d'accès de 5 mètres entre la dernière parcelle et son éventuelle acquisition. (Revoir l'ADA pour la sortie sur la RD 120). Le Conseil Municipal décide de proposer le prix de 8 €.

PROPOSITION DE PROJET AU BOIS DE LA SABLIERE :

Jacky Guillen, de la Société ARMORGREEN, souhaiterait étudier, avec la commune d'Aigre l'implantation d'un parc photovoltaïque au sol, au Bois de la Sablière. Le Conseil Municipal décide de créer une commission qui travaillerait avec la société sur ce projet : Amandine Guillaume, Patricia Ranouil, Jean-Claude Colin, Christian Mégret, Philippe Combaud. A suivre.

PROJET D'EXTENSION DE LOTISSEMENT A LA VALLETTE A MONAUD :

La vente de maisons vacantes a augmenté depuis le début de l'année. Il n'y plus de terrain à vendre dans le lotissement communal du Renclos. Il en reste 02 à vendre dans le lotissement de Monsieur Petit « Résidence des Oiseaux » et 1 dans le bourg d'Aigre. Le Conseil Municipal décide que la commission va travailler sur le projet d'extension du lotissement du Renclos.

RECOUVREMENT DES ORDURES MENAGERES, LOGEMENTS COMMUNAUX

AIGRE :

La Commune historique d'Aigre est propriétaire de logements communaux soumis à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder à l'encaissement des taxes d'ordures ménagères énumérées ci-dessus.

DEMANDE D'ADHÉSION DE DEUX SYNDICATS MIXTES AU CENTRE DE GESTION

16 :

Le Syndicat mixte des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne et le Syndicat Mixte des bassins Charente et Péruse ont sollicité leur adhésion au Centre de gestion de la Charente. Les collectivités et établissements publics adhérents au Centre de gestion doivent donner leur avis sur ces deux demandes. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'adhésion des syndicats cités ci-dessus au Centre de gestion de la Charente.

FDAC 2019 :

Madame le Maire rappelle que le solde des FDAC 2017 et le FDAC 2018 des communes historiques d'Aigre et Villejésus n'est pas réglé. Le FDAC 2019 n'a pas été inscrit au budget 2019 et ne sera à régler qu'en 2020 (prévoir la dépense au budget 2020). Le FDAC 2020 pourrait être réalisé en 2020 également. Présentation des voies communales qui pourraient être inscrites au titre du FDAC 2019 :

Le Conseil Municipal a fait le choix pour cette année d'exclure du FDAC 2019, les voies communales suivantes : Chemin du Bois de Montbrun 17 536.15 € HT et VC 1 depuis la route de Ruffec à Villejésus 2 175.00 €. FDAC 2019 : 22 257.15 € HT soit 26 708.58 € TTC.

Au moment du recensement des besoins au FDAC 2020, penser au Chemin des Pierres.

PRESENTATION DES RAPPORTS SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE PUBLIC

ASSAINISSEMENT :

Jean-Paul Ayrault, Vice-Président en charge de l'assainissement présente au Conseil Municipal, les rapports sur le prix et la qualité du service assainissement collectif et non collectif de Cœur de Charente. (Documents joints à la convocation du Conseil Municipal).

HORAIRES D'OUVERTURE DES SECRETARIATS DE MAIRIE :

La Mairie de Villejésus est actuellement ouverte le lundi et mercredi après-midi, le vendredi matin. L'accueil du secrétariat est assuré par Solène Lachaise le lundi et le mercredi. Le vendredi matin Solène étant à la Mairie d'Ebréon, la permanence de Villejésus est assurée par Amandine Guillaume.

Madame le Maire propose que la permanence du vendredi matin soit remplacée par une permanence le jeudi après-midi et assurée ainsi par Solène. Accord du Conseil municipal à l'unanimité.

La Mairie d'Aigre est ouverte tous les jours de 08 heures 30 à 12 heures 30 et de 14 heures à 17 heures 45, le samedi de 9 heures à 12 heures.

Madame le Maire propose à la demande du personnel l'ouverture de la mairie le samedi matin sur rendez-vous. Les mairies des communes de même strate ne sont pas ouvertes le samedi matin.

Le Conseil Municipal décide à 11 voix pour, 5 voix contre, 8 abstentions de ne plus ouvrir le secrétariat de la mairie d'Aigre sur rendez-vous le samedi matin à compter du 1^{er} janvier 2020.

REFLEXION SUR LE DEVENIR DES COMMERCES AU CENTRE-VILLE :

Madame le Maire propose de recentrer les commerces dans la grande rue : le magasin de vente d'articles de pêche devrait reprendre l'ancienne étude notariale suite au départ des chaussures Bailly. Emeline Denfert, fleuriste, devrait se rapprocher du centre et se réinstaller dans le magasin appartenant à Annie Lacroix. Etudier avec l'association des commerçants et la CCI l'implantation d'un magasin éphémère, quelques contacts ont été pris. Proposer ce projet aux associations AFRIPA et LES P'TITES GOULES qui organisent des ventes d'objet d'occasion.

La demande de financement de l'étude du commerce à Aigre est toujours en cours. La CDC pourrait éventuellement financer ce projet, l'aide du PETR pourrait en dépendre. A suivre.

QUESTIONS DIVERSES :

- Rappel du repas des aînés le 17 novembre prochain, préparé par le restaurant le Bilboquet. La commission fêtes validera le menu.
- Dans le cadre du projet SOLIHA, une ouverture sera réalisée dans le mur de clôture en pierre donnant sur la place des 7 portes afin de permettre l'accès aux engins de chantier, lors des travaux concernant la réalisation du domicile groupé.
- Financement du TPC 2019 : Une subvention de 5 200 € sera versée à la section fêtes du Comité Foires qui a financé le TPC. Un virement de crédit du budget communal sera effectué.
- Les travaux d'aménagement du terrain à Bois Billon pour le relogement des gens du voyage qui stationnent au Bois de la Sablière sont en cours. Une réunion avec l'association le Chemin du Hérisson est prévue vendredi 11 octobre afin de fixer les règles d'entretien du futur terrain.
- Les nouveaux jeux au jardin vert seront installés jeudi 10 octobre. Des graviers seront étendus en dessous.
- Les employés communaux du service technique embauchent désormais tous ensemble à l'atelier de Villejésus.
- La réunion avec les associations a eu lieu le 1^{er} octobre. Il a été décidé d'acheter des bancs avec le bénéfice de la fête du 14 juillet, environ 1 300.00 €. La date d'un forum des associations a été fixée au 05 septembre 2020.
- Projet de surpresseur au Renclos : une première déclaration préalable de travaux a été déposée avec un mauvais emplacement. Une deuxième sera déposée prochainement, l'instruction sera plus rapide.
- Voir état des caniveaux à l'entrée du lotissement route de Germeville.
- Demande de Mme DILHAC Laurence d'un emploi en service civique pour sa fille Mélina. L'école élémentaire étant intéressée par le projet de cette jeune fille, les renseignements vont être pris pour la signature de ce contrat.
- L'école départementale de musique sera présente à la cérémonie du 11 novembre à Aigre à 9 heures 45 avec une chorale d'une trentaine d'enfants.
- Annonce en cours pour la parution dans Média santé de la recherche de médecins pour la maison de santé.
- Remarque de Jean-Claude Colin sur la mauvaise programmation de l'éclairage de l'ancien gymnase aux moments des matchs. Il informe le Conseil Municipal que les filets de hand et de tennis ont été vandalisés.

➤ 12 NOVEMBRE 2019

Madame le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Remboursement de la caution de 30.00 € versée par le locataire du local situé 30 bis Grande rue.
- Encaissement de la redevance annuelle (RODP), redevance d'occupation du Domaine Public par les ouvrages de distribution de gaz. Pour 2019 : 409.00 €.
- Vente des parcelles.

Accord du Conseil Municipal,

Le compte rendu de la réunion du 08 octobre est adopté à l'unanimité.

PRESENTATION PAR L'ARCHITECTE DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA MAISON D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGEES :

Présentation par Luz Thebaud, architecte du projet d'aménagement de la maison d'accueil pour personnes âgées, dans la maison du legs Brejasson, située au Redour. La partie accueil de résidents comprendra 03 chambres avec salle d'eau CHACUNE, et 01 chambre pour un hébergement temporaire, une pièce de vie, cuisine. A l'étage : le logement de la famille d'accueil est à revoir, 02 chambres, salle de bain et une pièce de vie suffisent, supprimer l'espace kitchenette. Coût estimé à 408 000,00 € HT.

Le Conseil Municipal demande que soit étudiée l'installation de panneaux photovoltaïque sur la toiture de la partie habitation (environ 300 M2) et le chiffrage de la réfection des toitures des granges

AVIS PLUI :

Les orientations générales du Projet d'aménagement et de développement durable du PLUI ont été transmises à chaque conseiller municipal.

Le PADD se décline à partir de 4 stratégies :

AXE 1 – Faire du développement économique un levier d'attractivité pour tout le territoire.

AXE 2 – Répondre aux besoins d'accueil de tous les habitants.

AXE 3 – Défendre l'accessibilité aux services en cohérence avec les jeux d'échelle à l'œuvre sur le territoire.

AXE 4 – Valoriser un cadre de vie riche et préservé.

Christophe Tyré propose de renforcer le mot « Préserver », trop faible, dans l'objectif N° 12 « préserver le patrimoine architectural et patrimoine naturel du territoire »

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le PADD proposé.

DECISION DE PRINCIPE SUR LE PROJET PHOTOVOLTAIQUE :

Amandine Guillaume donne le compte-rendu de la réunion de la commission qui a eu lieu à Villejésus avec Monsieur Jacky Guillen (porteur de projet), concernant un projet d'étude pour l'implantation d'un parc photovoltaïque au bois de la sablière. Sur 2 ha, 1.6 ha sont utilisables. Le projet est facilité car le terrain pollué est proche du poste source de Cessac. Inconvénients : terrain isolé, entouré de bois classés, petite surface. La durée de la procédure est de 3 ans : étude d'impact environnementale (IPCE), étude faune/flore sur les 4 saisons, permis de construire, enquête publique, arrêté préfectoral.

L'opérateur prend tout à sa charge, travaux, taxe foncière, entretien et surveillance du site.

Durée du bail environ 30 ans, offre de loyer annuel (10 000 €) ou en seul fois 100 000 €.

A la fin du bail :

- Faire démonter la centrale par l'opérateur à ses frais avec recyclage.
- La commune garde l'installation et en assure la maintenance
- Le bail peut être prolongé de 10 ou 20 ans.

A ce stade la commune doit prendre une décision de principe si elle est intéressée pour poursuivre l'étude.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de poursuivre l'étude. La commune peut demander à ce que l'entreprise sous-traite à des entreprises locales (Sylvestre ou Lassoudière). Elle ouvre son capital à hauteur de 40%. Prévoir espace au PLUI

DELIBERATION CLASSEMENT « RUE DE VILLAMONT » :

Madame le Maire rappelle que les rues de Villejésus ont été baptisées en 2016 et qu'une rue n'a pas été répertoriée : « Rue de Villamont » (plan présenté). Le Conseil Municipal après avoir délibéré accepte de faire les démarches nécessaires, pour que la Rue de Villamont soit référencée sur tous les plans.

INDEMNITE ALLOUEE AU COMPTABLE :

Madame le Maire rappelle l'indemnité allouée au comptable, évoquée lors du vote du budget 2019. Cette indemnité annuelle d'un montant de 437.10 € net, ne peut être versée au comptable que par délibération du Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal accepte de verser l'indemnité d'un montant de 437.10 € à Madame LIZOT Marie-Hélène comptable de la collectivité, pour l'année 2019.

REMBOURSEMENT DE LA CAUTION :

Le locataire du 30 bis Grande Rue a libéré le 08 novembre dernier le local qu'il occupait pour y stocker des meubles. Il a versé à son entrée dans le local une caution de 30 €.

Le Conseil accepte de passer l'écriture comptable de reversement de la caution qui sera imputée sur la dette de loyer.

VENTE DE TERRAINS :

Une administrée propose de vendre à la commune 02 terrains dans la prairie de Villejésus, à l'endroit où se tire le feu d'artifice (plan exposé), superficie totale de 1ha 57a 312 ca. Avant de prendre une décision, voir avec le SMABHACA qui est à la recherche de terrains le long de l'Aume pour leur zone humide.

ENCAISSEMENT DE LA REDEVANCE GRDF :

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que GRDF verse aux communes une redevance annuelle calculée en fonction d'un coefficient et du nombre de mètres linéaires de canalisations de gaz sous voirie communale (6560 mètres Aigre-Villejésus). Pour cette année la commune encaissera la somme de 409.00 €.

QUESTIONS DIVERSES :

- Abandon du projet de construction d'une maison individuelle à la Valette à Monaud (risque d'implantation d'un lotissement à côté),
- Demande d'un jeune à la recherche d'un terrain pour y construire une maison mais pas en lotissement. Rien à lui proposer à ce jour.

- Gérald Lagarde, cuisinier de l'école élémentaire, a postulé sur le poste de cuisinier au collège d'Aigre. Sa demande a été retenue. Il sera muté en début d'année. La procédure de son remplacement est en cours.
- Voir avec GRDF la remise en état du trottoir, suite aux travaux de raccordement en gaz d'une maison de Rue des Ponts.
- Les travaux aux Granges se terminent, la résine et les entrées seront faites lorsque le temps le permettra.
- La boulangerie Forget a été vendue et devrait ouvrir prochainement,
- Chemin blanc le long du terrain d'aéromodélisme à reboucher.
- Penser aux voies communales à réparer pour le FDAC 2020, Voir avec Mons pour un chemin en commun
- Un rendez-vous est prévu prochainement à l'ADA avec des élus de la Commune de Mons au sujet de la circulation des poids lourds sur la RD 120 (route de Mons).
- Zone bleue dans le bourg d'Aigre : Avec la fermeture des commerces, Madame Le Maire propose de supprimer la zone bleue. 12 voix pour le maintien de la zone bleue, 9 pour la suppression de la zone bleue.
- Prochainement, débiteront les travaux de démolition de la maison Billaudeau rue de l'église, les compteurs électricité et de gaz vont être déposés, Le portail est vendu pour la somme de 500 €.
- Avec la sécheresse de cet été, la Commune ne pourra pas acheter les sapins de Noël ou la commune historique d'Aigre les prenait au prix d'environ 3 €.
- Les travaux de la maison de retraite les Jardins d'Iroise débiteront le 18 novembre.

➤ 10 DÉCEMBRE

Le compte rendu de la réunion du 12 novembre est adopté à l'unanimité.

REPAS DES AINÉS : ENCAISSEMENT DES REPAS PAYANTS :

Le Maire rappelle que les conjoints âgés de moins de 65 ans pouvaient participer au repas des aînés en payant leur repas 25 €. 13 personnes payantes. Le Conseil Municipal doit délibérer afin d'encaisser la somme de 325 €.

Accord du Conseil Municipal.

REVERSEMENT DES SALAIRES DU PERSONNEL DU BUDGET DE LA CAISSE DES ECOLES AU BUDGET COMMUNAL :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le personnel de la cantine scolaire est rémunéré par le budget communal et qu'annuellement le budget de la cantine reverse au budget communal la totalité des salaires et charges patronales du personnel de restauration. Pour l'année 2019 le budget de la cantine reversera la somme de 52 708.48 €.

REVISION DU REGIME INDEMNITAIRE (RIFSEEP) – COMMUNE NOUVELLE :

Rappel des régimes indemnitaires existants sur les communes historiques d'Aigre et de Villejésus. Le régime indemnitaire est plus avantageux et les agents de Villejésus ne peuvent pas avoir de diminution de salaire suite à une fusion de communes. Le montant mensuel de l'IFSE est maintenu

Les agents sont classés par groupe :

- Emplois administratifs : groupe B1 (agent en charge du secrétariat générale de la commune),

C1 (les agents en charge des tâches administratives diverses).

- Emplois techniques : groupe C1 (agent exerçant la responsabilité de la restauration), groupe C2 (les agents exerçant des tâches d'entretien de bâtiments, des espaces verts ou voirie et les agents exerçant des tâches d'entretien (ménage) et d'accueil et de surveillance des enfants). Groupe C3 (agent exerçant seulement des tâches de ménage).

Proposition IFSE mensuelle : l'agent classé en groupe B1 maintien de L'IFSE à 392 €. L'agent classé en groupe C1 maintien de l'IFSE à 175 €. Agent du groupe C2, IFSE à 100 € à compter du 1^{er} janvier 2020.

REVISION DES TARIFS COMMUNAUX (DROITS DE PLACE – CANTINE – GARDERIE – CAMPING-CAR – LOCATIONS SALLES) :

Le Maire présente au Conseil Municipal les tarifs des différents services communaux appliqués depuis le 1^{er} janvier. Elle propose de maintenir les différents tarifs appliqués et de réviser le prix du repas servi à la cantine scolaire à compter du 1^{er} janvier 2020. Proposition d'augmentation de 2 % ou 3%.

Accord du Conseil Municipal à 16 voix pour 2% d'augmentation soit : 2.67 € pour les enfants des communes participantes, 3.87 € pour les enfants des communes non participantes et les stagiaires 4.20 € pour les instituteurs. Le Conseil Municipal décide que Les personnes recrutées en emploi aidé et restant sur place à la pause méridienne ne paieront plus leur repas à compter du 1^{er} janvier 2020.

NOUVELLE PROPOSITION SUR LE PROJET MAISON D'ACCUEIL :

Présentation du nouveau plan de l'étage supprimant le coin kitchenette, l'architecte a créé à la place un salon et une chambre. Le Conseil Municipal rappelle qu'il avait évoqué une grande pièce de vie à l'étage.

Chiffrage de la réfection des toitures des 02 granges (grange est et préau ouest) : 61 500.00 € HT

Possibilité d'intégration de panneaux photovoltaïques sur la maison. Maximum 10 panneaux de 300Wc. La prime d'investissement est de 390 € / kwc + vente à 10c€ kwh prime prévue en une seule fois. Coût des travaux environ 5000 €. Les retours sur investissement sont d'environ 12 ans. La durée de vie des panneaux est d'environ 20 ans. Cette installation paraît peu intéressante sur ce projet. Le Conseil Municipal décide de mettre en option sur le marché de travaux cette proposition. La commission se réunira en début d'année pour valider l'avant-projet sommaire

ETUDE DES DEVIS DE MISE EN CONCURRENCE DES ASSURANCES (BATIMENTS – VEHICULES – PERSONNEL) :

Les communes historiques d'Aigre et Villejésus avaient chacune 03 assureurs différents (véhicules – bâtiments et personnel), une consultation était nécessaire. Les assurances suivantes ont été consultées : Generali, Groupama, Mutuelle de Poitiers, Mutuelles du Mans. En plus, Pour l'assurance du personnel la Smacl et Gras Savoye.

Le Conseil Municipal décide retenir la Mutuelle de Poitiers pour l'assurance des bâtiments, la responsabilité civile et la protection juridique (9 396.00 €). Groupama pour l'assurance du parc de véhicule (3 394.19 €) et l'assurance du personnel (15 294.00 €) sur les bases des salaires de 2018.

LE POINT SUR LE BUDGET D'INVESTISSEMENT :

Présentation des dépenses d'investissement réalisées dans l'année, des opérations terminées et des opérations en reste à réaliser (RAR) sur 2020 :

DEPENSES		
	budget voté	budget réalisé
DEMOLITION CHEMINEE RANGER	6 000	5 387,80
CHAUFFAGE MAIRIE	6 120	6 120
ROND POINT VILLEJESUS	62 000	61 187,56
REPLACEMENT LAMPE MERCURE	6 100	6 066,33
LOGICIELS	6 140	5 259,11
VISIOPHONE ECOLE	4 000	3749,53
BACHE INCENDIE VILLEJESUS	18 000	16 312,86
PORTE SALLE DES FETES VILLEJ	2 400	2 130
DEPLACEMENT COMPTEUR	5 700	5 617,60
BORNE INCENDIE MATHA	2 884	2 578,80
TRACTEUR TONDEUSE	5 000	4 990
ACQUISITION RANGER	53 000	47 500
MATERIEL SERVICE TECHNIQUE	5 000	399
VOIRIE RENCLOS	23 113	23 112,60
JEUX JARDINS VERT	8 000	7 822,56
MINI ORDI ECOLE	10 500	10 331,70
FDAC 2017	9346	5 084,61
ACHAT CHAUFFE EAU	948	948
ACQUISITION TERRAIN JOUBERT	192	192,00
FDAC 2017	20 000	15 107,94
RACCORDEMENT ELECT RUE 8 MAI (RAR)	14 600	
RACCORDEMENT BOIS BILLON (RAR)	1 236	518,84
FDAC 2019 (RAR)	30 000	
DEMOLITION IMMEUBLE BILLAUDEAU (RAR)	2 350	
AMENAGEMENT ENTREE DES GRANGES (RAR)	168 930	111 367,08
REHABILITATION LOGEMENT ST AUBIN (RAR) Etude	50 000	4 871,67
FDAC 2018 (RAR)	24 000	0,00
SURPRESSEUR RENCLOS (RAR)	84 000	

Orientations budgétaires 2020 : Les dossiers de demande de DETR, DSIL devront être déposées par voie dématérialisées avant le 31 janvier 2020.

PROJETS 2020 :

Voir aménagement de la place de l'église avec la démolition Billaudeau - Aménagement de l'atelier communal - Voir acquisition nacelle - Remplacement tracteur et épareuse - FDAC 2020.

QUESTIONS DIVERSES :

- Demande de Dimitri Ferrand pour l'acquisition d'une partie de la friche attenante à sa propriété d'une superficie d'environ 970 m². Accord du Conseil au prix de 5 €. Conserver la haie.
- Présentation de « point cash », installateur de distributeurs de Billets : durée du contrat 5 ans à 1300 € HT par mois, pour une transaction de 1 000 à 1 499 retraits par mois. Le coût sera réduit de 100 € par tranche de 500 retraits mensuels. En dessous de 1 000 retraits par mois les frais seront de 200 euros par mois en plus. Le Conseil Municipal décide d'abandonner le projet d'installation d'un distributeur par « point cash ».

- Rappel du recrutement en cours pour le remplacement de Gérald Lagarde. Suite aux entretiens, 02 candidats ont été retenus, la cuisinière de la maison de retraite Habrioux et le cuisinier de l'EPHAD les jardins d'IROISE. Décision prochainement. Profil plus adapté pour le cuisinier des jardins d'Iroise.
 - Compte-rendu de a réunion avec l'ADA et les élus de Mons : la signalétique des camions devra être renforcée en arrivant de Matha afin que les camions qui souhaitent aller au Silo de Mons n'arrivent pas à la rue de la prise ou la rue des Charrières. Ils peuvent être déviés bien avant d'entrer dans le bourg d'Aigre.
 - Le sens de circulation des poids lourd de moins de 7.5 t dans la rue de l'église sera modifié. Les camions ne pourront plus emprunter la rue de l'église en arrivant de Villejésus. En arrivant de la rue de la Servanterie, la rue Traslefour et la Rue des Orgougnés seront en sens interdit.
 - Rond-point de Villejésus : La Charrette a été installée, une signalétique lumineuse est à l'étude ainsi que la création de bandes rugueuses. Thierry Bernard a travaillé sur un croquis (chemin calcaire, avec rivière sèche, plants de vigne). Il fera parvenir son ébauche.
 - Projet photovoltaïque au Bois de la sablière : Suite à la rencontre avec Jacky Guillen, porteur de projet. Les entreprises Sylvestre et Lassoudière ont été contactées. Monsieur Sylvestre fera une proposition.
 - Dossier petite ville de demain : Amandine Guillaume informe que le dossier d'appel à projet a été déposé et qu'un autre dossier est en cours sur un appel à projet de la région.
 - Signaler au propriétaire du véhicule qui stationne régulièrement sur la place handicapée qu'il n'a pas le droit d'y rester continuellement
 - Dans le cadre de la démarche Eco Responsable, Le Tour Poitou Charentes finance des plantations de haie. La commune a été retenue. Ces plans serviront en partie aux plantations prévues ZA de Villejésus, à l'entrée du bourg en venant de Mansle ainsi qu'aux Granges.
 - Isabelle Bourgognon a contacté Thibault Texier au sujet des pigeons. Il doit avant d'intervenir se renseigner auprès de son comptable sur la cadre réglementaire de cette activité et le cumul avec son activité.
 - Guy Chartier demande pourquoi un projet photovoltaïque ne pourrait pas être étudié sur l'ancien dépôt d'ordures route d'Angoulême.
 - Jean-Claude Lajubertie rappelle l'état dégradé du bas-côté de la rue de la prise le long du parc Réveillaud, suite aux travaux de la fibre et au mauvais temps.
 - Christian Mégret rappelle les travaux de remplacement la canalisation d'eau au Renclos et la mise en place du surpresseur. Les travaux du surpresseur sont en suspens pour cause de mal-façon
 - Stade eaux vives à Mansle à suivre : surveiller le coût de fonctionnement d'un tel projet
- Fin de séance à 23 h 40



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Lors des commémorations de la fin de la guerre 1914/1918, les représentants des anciens combattants et des élus ont rappelé que ce 11 novembre 2019 était le centième anniversaire de la première com-



mémoration qui a eu lieu en 1919, la première en tant de paix après quatre années d'horreur et une année de démobilisation des troupes et le retour des soldats de leurs foyers.

Les élus d'Aigre étaient invités à Barbezières pour une cérémonie légèrement anticipée, la veille, le 10 novembre, à l'occasion de la sortie du livret spécial réalisé par Histoire du Pays d'Aigre : ceci a permis aux maires des communes voisines de venir pour les cérémonies d'Aigre et

de Villejésus et d'apprécier la bonne volonté des habitants Aigrinois venus sous la pluie rendre hommage aux victimes militaires des guerres successives et opérations militaires jusqu'à ce jour.

Le conseil départemental, représenté par Brigitte Fouré, et le maire délégué d'Aigre, Christian Chabernaud, ont déposé les gerbes avant la lecture par Nadia Caillaud, Maire d'Aigre, du texte officiel de la Ministère de la Défense.

Les pompiers et les enfants de l'École Départementale de Musique, venus nombreux nous les en remerciements ont donné à la cérémonie devant le monument aux morts d'Aigre une dimension toute particulière aux yeux des participants. Le son des voix juvéniles pour l'hymne national : « La Marseillaise » puis l'hymne européen : « Ode à la Joie » ont apporté la sérénité lors de ce recueillement commun.



Novembre 2019 est également le trentième anniversaire de la chute du mur de Berlin et un texte issu du répertoire de Daniel Balavoine a été lu, rappelant l'absurdité de cette construction, symbole de la guerre pernicieuse que furent les années de guerre froide.



A l'issue de la cérémonie

à Aigre un café a été offert aux personnes présentes. Les habitants étaient invités ensuite à rendre hommage aux morts de la commune de Villejésus, avec la dépose d'une gerbe par la Maire déléguée Amandine Guillaume, puis un verre de l'amitié dans la salle de la mairie de Villejésus.



REPAS DES AINÉS



Dimanche 17 novembre 2019 : Une grande première dans notre commune, le premier repas des aînés depuis la fusion des deux communes AIGRE – VILLEJÉSUS ! Lors de son allocution d'accueil, Nadia Caillaud, Maire d'Aigre, a expliqué avec beaucoup d'humour que le choix de la date, du lieu et du menu, ... a été longuement discuté en conseil municipal pour trouver la meilleure solution et que tout le monde soit content !

La salle des fêtes était l'endroit le plus adapté pour recevoir 170 convives et partager un repas préparé par Karine et son équipe du Bilboquet.

L'animation a été confiée à Mano. Si la chanteuse a ébloui les spectateurs par des tenues de cabaret et des chansons qui invitaient à la danse, le chanteur a su touché les cœurs avec des chansons plus classiques.

Quelques-uns de nos anciens ont poussé la chansonnette aussi pour ne pas rompre avec la tradition ! Nos deux aînés présents Madame Baynaud et Monsieur Baptiste (nés tous deux en 1924) ont été honorés, avec fleurs et douceurs offerts par la Conseillère Départementale Brigitte Fouré et nos deux maires délégués Christian Chabernaud et Amandine Guillaume.



L'équipe municipale a œuvré de bon cœur et bonne humeur pour assurer le service et donne rendez-vous à tous les participants l'année prochaine, à même époque !

TOUR POITOU-CHARENTES

Fête du vélo les 28 et 30 août dernier.

C'est avec fierté qu'Aigre a accueilli l'arrivée et le départ du Tour Poitou-Charentes. Seule ville étape charentaise cette année pour la 33^{ème} édition. Un honneur préparé de longue date grâce à l'équipe municipale et de nombreux bénévoles, tous passionnés de vélos depuis le dépôt de la candidature. Le pari a été une réussite.

Certes, il y a eu quelques contraintes au niveau de la circulation en ville, mais elles ont été compensées par la venue de nombreux visiteurs à Aigre pendant les 2 jours. De nombreux médias ont parlé d'Aigre pendant cette semaine ce qui ne peut qu'être bénéfique pour notre commune.

Grand merci aux nombreux spectateurs qui ont répondu présents aussi bien pour l'arrivée que pour le départ. La manifestation fut une réussite avec l'aide des nombreux bénévoles qui n'ont pas compté leur temps pour donner satisfaction à l'équipe organisatrice du TPC. Merci également à l'ensemble des commerçants et à la population d'Aigre qui ont fait preuve de dynamisme et de compréhension à l'occasion de cet événement. Bravo à tous.



Remise du prix au vainqueur



Village départ

NOËL DES ENFANTS



Super après-midi à la salle des fêtes d'Aigre pour le Noël des enfants de la commune.

Ils sont venus nombreux, enfants, parents et grands-parents (120 personnes) et ont pu apprécier un super spectacle de clowns et de magie grâce au duo Lili Popi et Pin Pin.

Et surprise : Le Père Noël est arrivé avec sa hotte pleine de chocolats et de bonbons.

Pour clôturer ce bon moment, la municipalité a offert un goûter à tout le monde.

AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

* JARDIN VERT ET ROND-POINT DE VILLEJÉSUS

Au jardin vert, le parc des jeux pour enfants a été réaménagé. Le tourniquet a été changé, le toboggan conservé et un nouveau jeu d'équilibre coloré a été installé permettant aux enfants de grimper, sauter. Pour les plus jeunes une petite marelle est matérialisée au sol.

Les travaux d'aménagement du sol ont été effectués en régie par les agents.

Sur le rond-point de la zone d'activité de Villejésus, le décor est enfin là : Une charrette chargée de tonneaux (vides...) symbolisant le début des portes du cognac et rappelant le transport des eaux-de-vie à ses débuts. La charrette est dirigée en direction de la route royale.



Des aménagements complémentaires sont prévus, à savoir éclairage, un lit de graviers ou de calcaire, et quelques plantations...

Ce projet, réalisé par M. Plé Jean-Luc (créateur de rond-point) a été mené en partenariat avec les établissements Cognac Gautier et le concours de M. Grandjaud Dominique et M. Bernard James, auteur de la maquette.



Le coût de ce dossier est de 50 990 € HT, le conseil départemental verse une subvention de 30 000 € et les établissements Cognac Gautier finance à hauteur de 15 000 €.

* AMÉNAGEMENT DU PARC DES CHARMILLES

L'aménagement du parc des Charmilles débutera au printemps pour donner suite aux études et consultations menées cette année.

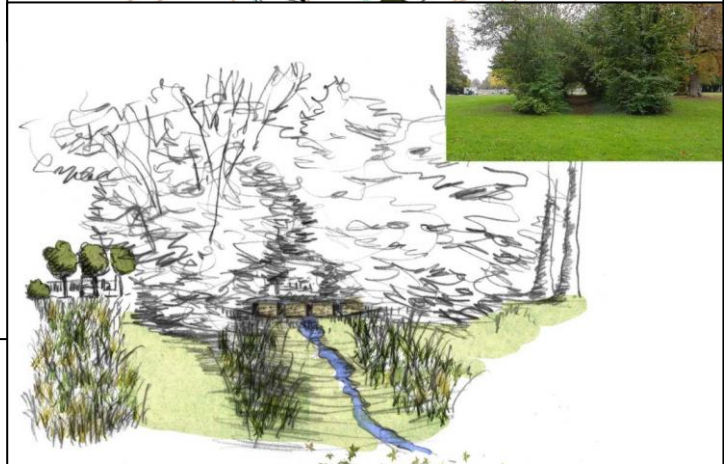
Cet aménagement prévoit la restructuration de l'aire de camping-cars et la mise en valeur des espaces du parc lui-même. L'aire de camping-cars sera sécurisée par une barrière automatique avec gestion des accès et de nouvelles bornes réseaux seront installées. 6 emplacements seront identifiés et la mairie a prévu une éventuelle extension. Le parking des voitures sera préservé mais limité.

Côté Parc, l'entrée sera rénovée avec création d'un trottoir et d'un muret maçonné (monté en régie). Le boulo-drome sera renivelé avec pose d'un éclairage revu et optimisé. L'accès au parc sera interdit aux véhicules sauf pour les manifestations qui le nécessitent.

Un sentier pédestre sera ouvert en périphérie du parc permettant la promenade ou la course à pied et sera ponctué d'agrès sportifs. L'ancien manège sera valorisé avec remise en état de l'espace sablé et renforcement des engazonnements au pied des arbres remarquables. Quelques plantations sont prévues pour masquer des murs en parpaing ou des vieilles clôtures.

La gestion des eaux pluviales sera intégrée au projet avec la création d'une longue noue sous la double haie afin de libérer l'entrée des stagnations d'eau répétitives.

Le réseau électrique sera amélioré ainsi que l'éclairage public.



PRESENTATION

Le projet de domicile groupé pour personnes âgées, sur la commune d'Aigre, consiste à transformer une ancienne maison de maître, vacante depuis de nombreuses années, en 6 logements adaptés aux personnes âgées et 1 logement social tout public.

Une salle commune aux locataires sera également aménagée ; elle servira de lieu de partage, selon les souhaits et modes de vie de chacun (partages de repas, cafés, jeux, lieu d'invitation pour les familles, etc.)

La commune d'Aigre confie en Bail à réhabilitation l'ensemble du site à SOLIHA BLI Nouvelle Aquitaine, qui aura alors en charge sa réhabilitation et son exploitation pour une durée de 43 ans.

L'offre de logement développée sera à destination des séniors ; elle a pour vocation d'ajouter un maillon au parcours résidentiel des personnes âgées entre un accueil en établissement et un logement locatif traditionnel.

Le point fort de cette opération est la proximité avec les commerces du centre-bourg.

FICHE TECHNIQUE

Adresse :
32 Grande Rue
16 140 AIGRE

Référence cadastrale :
017 - 1032 - 1033

Surface des parcelles : 787 m²

Surface habitable après travaux :
environ 472 m² + 20 m² salle commune

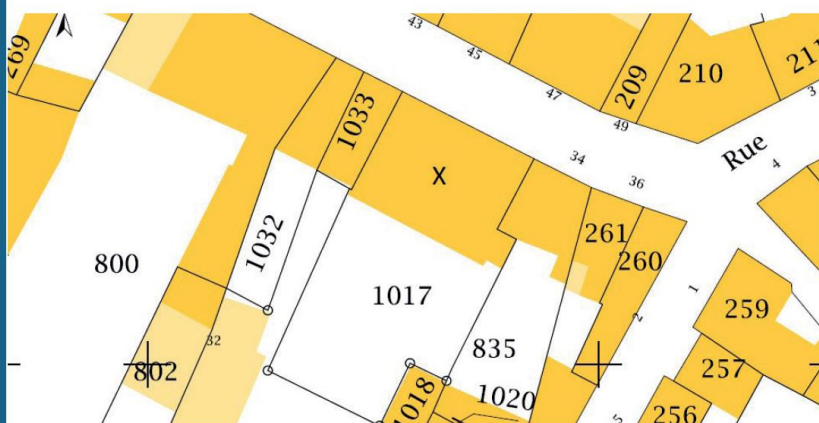
Propriétaire actuelle :
Mme RANGER

Futur propriétaire :
Mairie d'Aigre

Porteur du projet :
SOLIHA Charente

Maîtrise d'ouvrage :
SOLIHA Bâtitisseur de Logement d'Insertion

Domicile Groupé pour Personnes Agées sur la Commune d'Aigre



LOGEMENTS

Le projet consiste en la création de 6 logements adaptés aux personnes âgées, 1 logement social et une salle commune.

Tous les logements seront éligibles à l'APL.

Les loyers seront majorés des charges inhérentes aux espaces communs, aucune autre prestation de service ne sera facturée aux locataires.

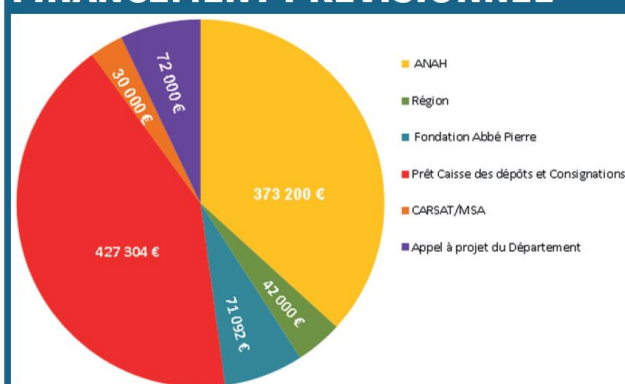
La mutualisation avec les divers services d'aide à domicile présents sur le territoire sera recherchée.

	Surface habitable	Loyer mensuel
Log. 1	59 m ²	285.56 €
Log. 2	55 m ²	266.68 €
Log. 3	59 m ²	285.56 €
Log. 4	80 m ²	384.68 €
Log. 5	59 m ²	285.56 €
Log. 6	80 m ²	384.68 €
Log. 7	80 m ²	415.36 €
salle commune	20 m ²	/
Total	492 m²	2 308.08 €/mois

TRAVAUX

Coût des travaux <i>Réhabilitation d'une ancienne maison de maître pour la création de 6 logements adaptés , 1 logement social et une salle commune.</i>	851 068 €
Frais notariés	5 000 €
Honoraires	
Assurance Dommage Ouvrage	18 500 €
Honoraires techniques (bureaux d'études, Maîtrise d'Oeuvre...)	123 528 €
Direction d'investissement	17 500 €
TOTAL	1 015 596 €

FINANCEMENT PREVISIONNEL



ECHEANCIER



* AMÉNAGEMENT DES « GRANGES »

En 2018, le conseil municipal décidait de réfléchir sur l'aménagement «de l'entrée des Granges» sur la RD 737, suite au constat d'insécurité ressenti par les riverains en raison d'une vitesse excessive. Devant ce constat, la municipalité a engagé cet aménagement en concertation avec le Département qui va se terminer début 2020.

Un plateau carrefour a été réalisé ainsi que la création et la rénovation de trottoirs et la mise aux normes des largeurs et des traversées piétonnes.

En début d'année, les plantations de haies et d'arbustes seront réalisées ainsi que la mise en place des résines, afin d'inciter les usagers à ralentir à l'entrée du village.

Coût des travaux HT : 145 519 €

Subventions : Etat (DETR) = 45 466 € et Département (Amende de police) = 12 000 €



* MAISON DE SANTÉ d'AIGRE

Les travaux de construction de la maison de santé d'Aigre doivent se terminer en février 2020. Cette opération réalisée par la Communauté de Communes Cœur de Charente, financée par l'Europe, l'Etat et la Région, répond à une préoccupation des élus et des professionnels de santé afin d'assurer une qualité et une proximité de soins. Ce bâtiment professionnel est situé Rue Traslefour, dans une maison médicale pluridisciplinaire d'une surface de 600 m², comprenant 5 cabinets médicaux, une salle d'urgence, une salle de réunion, un secrétariat, un cabinet infirmier, un cabinet de kinésithérapie et une salle mutualisée.



Le Conseil Départemental, suite au constat du manque de médecins en Charente a décidé de créer deux Centres de santé dont un sur notre commune, pour améliorer l'accès aux soins. Ce centre de santé disposera de 2 médecins généralistes, dans la maison médicale, en complémentarité du projet porté par la CDC.

BORNES DE CHARGES ÉLECTRIQUES

BADGEZ - BRANCHEZ – CHARGEZ

Comment accéder au service :

Abonné au réseau MObiVE :

- Créer son compte MObiVE – réception du Badge par courrier.
- L'abonné recharge son véhicule avec son badge MObiVE ou l'application mobile, il est débité une fois par mois.

Utilisateur occasionnel (non-abonné).

- Télécharger l'application Smartphone MObiVE (renseigner les coordonnées de sa carte bancaire).
- Paiement de la session de charge à l'aide de sa carte de crédit.

Utilisateur en itinérance

- MObiVE est un réseau inter-opérateur ouvert aux abonnés d'autres opérateurs.

Abonnement annuel : 18,00 € TTC
(12 mois, en année glissante)

Borne délivrant une recharge accélérée

Abonné	Non abonné
Frais de connexion : 2,00 € TTC (inclut la première heure de connexion)	Frais de connexion : 3,50 € TTC (inclut la première heure de connexion)
1,80 € TTC par heure (3 c€ TTC par minute entamée)	2,40 € TTC par heure (4 c€ TTC par minute entamée)
<ul style="list-style-type: none"> - Gratuité de la première minute de connexion (application des frais de connexion au-delà de la première minute) - Montant maximal de la transaction : 17,00 € TTC - Gratuité de la recharge de 23 h à 6 h (hors frais de connexion) 	

EMPLOIS JEUNES

De mi-juin à fin août, vous avez pu apercevoir un surplus de gilets jaunes travaillant sur notre commune. En effet une douzaine de jeunes avaient répondu à l'annonce de la mairie qui offrait la possibilité aux jeunes habitants de la commune, âgés de 16 à 18 ans, d'effectuer un petit job au sein de leur municipalité. Ils ont travaillé chacun 15 jours, le matin, encadrés par nos agents pour effectuer divers travaux.



Margot Clemenceau, Romain Biou, Tanguy Dumas-Delage, Maeva et Marina Bigaud, Flavien Partaud, Valentin Pommier, Naomie Halnais, Kevin Valeau, Gaétan Raffet, Emeline Payet, Julie Boireau ont pu ainsi découvrir un peu le monde du travail.

ETAT-CIVIL

Naissances :

Kenane MICHELET,
Jules PICOT,
Sandro HALNAIS,
Ruben MICHELET,
Victoire GUIBERT,
Killyan AUBRY SIMON,
Anakim MICHELET,
Izan MARTINEZ ALVAREZ PALOMARES TENDERO, Marin FERRAND.



Mariages :

Eric BOISSINOT et Sandrine RICHARD
Thibault MALFOY et Laura FONTENEAU

Décès :

Jean-Bernard TEXIER
Georges RIO
Michel BOULNOIS
Suzanne VERHELST veuve DERINCK
Mayvon BERTIN
Simone TRICHET veuve DUPUY
Suzanne FAVRAUD
Moïsette TOURAINE veuve CHIRON
Andrée DURAND veuve MOÏSON
Christian RICHEBOEUF
Huguette VIGNER
Marcel BERNARD
Louisette GOIS
Jean-Marie BERNIER
Hélène CASIER épouse LAIDET
Jeanne LE GLOAHEC veuve DINDINNAUD
Daniel DEROUIN
Réjane BELLAMY veuve RINGUET
Raymond GOUJEAU
Jeanne DUQUERROY veuve SAUVAGE
René MONTAZEL
Maurice BOISUMALT
René BRINGUET
Gil MARGUERITE
Jean BAUDINAT

Kim Phuong NGO épouse LAPEYRONNIE
Fernand FABIEN
Pierrette MATHIEU épouse LEBESNERAIS
Pierre MATARD
Catherine BOUCHARD
Clorinde TERRASSIER veuve TEXIER
Jeannine NOUHET veuve CAILLAUX
Colette JOUSSEAUME veuve BLETERRY
Jean FAUCHEREAU
Gérard MARCHAND
Armand FOUR
Gaby GEMOT
Anna PAULET veuve VIAUD
Daniel ERABLE
Dominique DEMOULIN veuve LIMOUSIN
Marie-Jeanne MARTINEAU épouse ROBIN
Alfred DELHOMMEAU
Jean-Luc MARTY
Paul MARROT
Paule POUMEROL-POIRSON veuve ROELANDT
Marie-Thérèse GUILLON
Jeannot GEOFFRION

COLLÈGE DE L'OSME

L'année scolaire 2019/2020 a vu l'arrivée d'un nouveau Principal, d'une nouvelle gestionnaire et d'une nouvelle CPE. C'est donc un renouvellement en profondeur de l'administration qui s'est opéré. Le collège accueille 165 élèves, répartis sur 8 classes.

La 1^{ère} Langue Vivante obligatoire est l'anglais. Dans le cadre de la réforme du collège, et ce depuis la rentrée 2016, les élèves étudient une 2^{ème} langue vivante dès la 5^{ème}, ils peuvent choisir entre l'allemand et l'espagnol, ils peuvent également étudier le latin à partir de la 5^{ème}.

➤ Résultats au brevet des collèges en juin 2019 et orientation :

39 élèves, sur les 49 présentés, ont obtenu le Diplôme National du Brevet en juin 2019, soit 80% de réussite à l'examen. Parmi eux, 9 ont obtenu la mention « très bien », 11 la mention « bien » et 6 la mention « assez bien ».

Concernant l'orientation, 50% se sont dirigés vers la 2^{nde} générale et technologique, 48% se sont orientés vers la 2^{nde} professionnelle, soit en Bac Pro, soit en CAP, sous statut scolaire ou d'apprenti et 2 ont fait le choix de demander un redoublement pour consolider leurs acquis.

➤ Projets pour l'année en cours :

- Liaison écoles/collège : des actions se mettent de nouveau en place cette année, avec l'arrivée de nouveaux enseignants au collège. Des temps de réflexion ont débuté entre les enseignants du primaire et ceux du collège, dans le cadre du conseil école/collège et du cycle 3 qui comprend désormais le CM1/CM2 et la 6^{ème}. Les projets sont en cours d'élaboration pour une réalisation durant cette année scolaire. Le collège a une réelle volonté d'ouverture sur le monde artistique et culturel, avec la participation des élèves de 6^{ème} à l'opération collège au spectacle, ou encore le festival de la Bande dessinée d'Angoulême, sans oublier les sorties liées à l'opération collège au patrimoine pour tous les niveaux.
- 2 voyages scolaires sont envisagés pour l'année 2019/2020 ; les élèves de 3^{ème} devraient partir en Espagne et les élèves de 6^{ème} en séjour au Chambon pour des activités de plein air.
- La citoyenneté revêt un caractère important au collège, dans le cadre des enseignements, mais également dans le cadre de la vie scolaire et de la construction du citoyen et du vivre-ensemble, avec l'investissement des élèves dans le fonctionnement du Foyer Socio-éducatif et dans les différentes instances de l'établissement.

Les élèves de 3^{ème} ont participé au forum santé à Angoulême et vont également participer à d'autres activités en lien avec la santé et les conduites à risques.

Le Conseil de Vie Collégienne va permettre aux élèves inscrits dans cette instance de donner leur avis et d'être force de proposition sur la vie de l'établissement.

- Un atelier de chant choral est proposé à tous les élèves volontaires une fois par semaine.
- Un projet autour du développement durable avec la création d'un jardin, va être proposé aux élèves de 6^{ème} et les élèves volontaires pourront se retrouver autour d'un atelier jardinage une fois par semaine.
- Un atelier journal est aussi mis en place, tout comme un atelier théâtre où un échange avec l'auteur de la pièce sera mené sur la mise en scène...
- Le dispositif devoirs faits est proposé aux élèves sur le temps scolaire, pour permettre à ceux qui le nécessitent ou le désirent d'être accompagnés pour la réalisation des devoirs.

➤ Activités de l'Association Sportive

L'Association Sportive du collège est toujours aussi dynamique, elle compte environ 50 licenciés en novembre 2019. On peut noter une participation active à chaque activité proposée lors des entraînements et des résultats déjà très prometteurs lors des participations aux 1^{ères} compétitions de l'année scolaire en cours.

Le projet de l'Association Sportive se décline autour de 3 axes : un pôle compétition, un pôle ouverture sur les activités promotionnelles et un pôle de formation des jeunes officiels. Pour l'année 2019/2020, les élèves

licenciés sont principalement engagés dans un championnat de hand-ball, de futsal, d'athlétisme indoor et estival.

Les élèves auront aussi l'occasion de découvrir d'autres activités tel que le fitness, l'aérobic, la danse hip-hop, africaine ou tahitienne dans le cadre de la journée festidanse, des activités de pleine nature...

➤ Foyer Socio-éducatif

Le Foyer Socio-éducatif est très actif au collège de l'Osme, un projet éco-citoyen se poursuit cette année. Ce projet a pour vocation de fédérer les élèves autour d'un axe fort dont les enjeux éducatifs et civiques s'articulent autour du parcours citoyen. Un atelier de création artistique qui a pour but de réhabiliter des objets de consommation courante et de les transformer en objets de décoration, en bijoux... Ceux-ci seront proposés à la vente lors du marché de Noël. L'association AFRIPA s'est engagée l'an passé auprès des élèves et partage toujours leur ambition de développer au sein du collège un esprit solidaire et citoyen.

➤ Le site internet du collège

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements sur le collège, je vous invite à consulter le site du collège : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-aigre/>

Arnaud DELVAL - Principal

ÉCOLE NOTRE-DAME

Dans le cadre de notre projet d'école « vivre en harmonie avec la nature » les élèves, dès la maternelle, sont sensibilisés aux problèmes environnementaux afin qu'ils deviennent des citoyens éco-responsables. Aussi, tout au long de l'année, apprennent-ils à trier leurs déchets et à ne pas gaspiller en nourrissant les poules avec les restes des repas..., réalisent différentes activités en lien avec la nature dans le jardin de l'école ou bien encore participent à des ateliers comme la découverte du métier d'apiculteur...



Devenir responsable c'est aussi consommer des produits de saison et locaux. C'est pourquoi, les élèves de maternelle sont allés faire leur marché. Ils avaient pour mission d'acheter les pommes nécessaires pour la réalisation, le lendemain, de tartes pour le goûter de l'école. Au marché, il y avait du monde. En attendant que le marchand de fruits et légumes puisse s'occuper de la classe, nous avons fait le tour du marché pour observer les autres étals. Ce fut l'occasion de découvrir, sentir des produits souvent peu familiers des enfants. Une sortie de proximité très riche et amusante que nous ne manquerons pas de renouveler à chaque saison.

Visite d'une exploitation agricole et de l'exposition Jules Verne

Le mardi 5 novembre, les élèves du CP au CM2 se sont rendus à Tusson pour la visite d'une exploitation agricole le matin et la découverte de l'exposition Jules Verne sur l'air l'après-midi à la bibliothèque. Ainsi, ils ont pu découvrir la culture de différentes céréales et s'immerger dans l'univers scientifique du célèbre auteur. Nous avons passé un excellent moment !



Projet cinéma

Au cours de l'année, les élèves de CP, CE1 et CE2, se rendront trois fois au Cinéma Family de Ruffec dans le cadre du projet « Ecole et cinéma ». Ce sera pour eux l'occasion de se familiariser à la culture cinématographique et de s'approprier ce lieu de pratique culturelle, de partage et de lien social.

Atelier « Ma ville » :

Mardi 15 octobre, Corinne (bibliothécaire), est venue animer un atelier autour du thème de « la ville » avec les élèves de CE1 et CE2.

Après la découverte de différents albums et maquettes, les enfants ont eu l'occasion de confectionner leur propre ville!!! Ce fut l'occasion pour eux de réfléchir aux infrastructures indispensables dans une ville!



Bus sciences

Le jeudi 17 octobre les CM1 /CM2 ont passé l'après-midi à faire des sciences avec « les petits débrouillards »

Le thème étant l'air: la composition de l'air, l'effet de serre....

Ils ont expérimenté, testé et tiré des conclusions.

A venir

Téléthon.

L'école va participer au téléthon en réalisant des petits sablés.

Fête de Noël le samedi 14 décembre à la salle des fêtes d'Aigre

Festivités de l'école Notre Dame des Anges

L'association des parents d'élèves (APEL) vous fait part que, grâce à l'investissement des parents, la classe de maternelle a fait peau neuve durant l'été et celle d'anglais pendant les vacances de la Toussaint, afin de continuer encore vers de nouvelles aventures. Tout au long de l'année des ateliers d'entretiens de l'école seront organisés afin que l'école Notre Dame des Anges reste agréable et accueillante.

Nous participerons à l'action Téléthon en vendant des petits sablés, qui seront préparés par les enfants eux-mêmes. Nous les vendrons devant l'école le vendredi 06 décembre 2019, à la sortie des classes.

Nous serons présents lors du marché de Noël qui aura lieu le dimanche 08 décembre 2019 à Aigre. Nous y exposerons des articles de Noël, réalisés par les parents d'élèves lors d'ateliers de Noël mis en place les vendredis soirs ; ainsi que quelques délices surprises.

Et bien sûr notre traditionnel loto annuel aura lieu le dimanche 10 mai 2020 au sein de la salle des fêtes d'Aigre. Nous serons également présents sur un stand École Notre Dame des Anges pour vendre des crêpes lors de la foire exposition d'Aigre, lors du week-end du 16 et 17 mai 2020. Notre kermesse aura lieu le 27 juin 2020 au sein de l'école.

Et n'oubliez pas, l'école Notre Dame des Anges vous informe qu'elle met à votre disposition une benne à papiers devant l'école même, située 32 rue du pont boursier 16140 AIGRE aux dates suivantes :

Du 03 au 06 janvier 2020, du 03 au 06 avril 2020 et du 03 et 06 juillet 2020.

Toutes ses manifestations nous permettent de faire vivre notre école et ainsi d'apporter une aide financière lors de projets pédagogiques divers pour les enfants.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fins d'année.

L'APEL Notre Dame

ÉCOLE BESSÉ – FOUQUEURE-TUSSON-VILLEJÉSUS

Cette année, l'école de Fouqueure accueille 60 élèves répartis ainsi :

- Classe de Mme Chagnaud : 2 toutes petites sections, 6 petites sections, 8 moyennes sections, 5 grandes sections.
- Classe de Mme Pascaud : 5 grandes sections, 7 CP, 8 CE1.
- Classe de Mme Madeux : 5 CE2, 7 CM1, 7 CM2. Nous souhaitons la bienvenue au sein de l'école à Mme Madeux, nouvelle directrice.

Comme à leur habitude, les maitresses ont de nombreux projets pour cette nouvelle année, comme notamment des sorties au marché de Fouqueure, à la bibliothèque de Tusson, au théâtre de poche, à la piscine, au cinéma...

Un projet « jardinage » a aussi vu le jour cette année. Les enfants ont, dans la cour de l'école, un petit potager qu'ils cultivent afin de récolter par la suite fleurs et légumes variés.

Pour aider au financement de tous ces projets, l'école peut compter sur le soutien de l'APE qui cette année a une nouvelle présidente, Mme Emilie Riffault.



Nous souhaitons à tous les enfants et à leur famille, aux maitresses et au personnel de l'école une très bonne année 2020 remplie de joie et de bonheur.

APE Fouqueure

L'Association des Parents d'Élèves du RPC de Fouqueure – Villejésus – Tusson – Bessé à le plaisir de vous présenter son nouveau bureau pour l'année scolaire 2019-2020 :

Présidente : Mme RIFFAULT Émilie
Vice – Présidente : Mme LATU Mélina
Secrétaire : Mme DULLERIT Amandine
Vice – Secrétaire : Mme QUIGNON Émilie
Trésorière : Mme FERNANDES Delphine
Vice – Trésorière : Mme DOUBLET Marion

L'association a pour but de participer à la vie active de l'école, mais aussi mener des différentes actions pour récolter des fonds afin de participer financièrement aux voyages, sorties de fin d'année, achats de fournitures ou de matériels nécessaires aux enfants.

Les différentes actions menées sont par exemple : Ventes de Madeleines Bijou, Vente de sapins de Noël, un stand de Noël qui se déroulera le Dimanche 8 Décembre 2019, mais aussi de redonner vie au traditionnel M. Carnaval (au mois de février), un Loto qui aura lieu le vendredi 10 Avril 2020...

L'association remercie chaque personne participant à ses actions !

L'école Marc Mouclier fait sa rentrée!

Marché de Noël

Mardi 17 décembre

chants sur la tolérance +
vente d'objets pour aider
aux financements des
différents projets.



Le Petit Mouclier

De septembre à Novembre
gratuit

APE des écoles d'Aigre

Toujours besoin de
volontaires pour
faire grandir les
projets des enfants!



Opération Vigie-nature.



A l'heure où la biodiversité est menacée, suivre son évolution est indispensable pour mieux comprendre ses variations et pour pouvoir la préserver. C'est pourquoi les élèves de l'école vont être invités à chercher les escargots et vers de terre dans leur environnement proche, à les identifier et à transmettre leurs observations aux scientifiques du Muséum national d'Histoire Naturelle.

En participant à cet observatoire, ils seront sensibilisés à l'impact de l'homme sur la chaîne alimentaire et de façon plus globale sur la nature et l'importance des espaces verts.

Nous profiterons des richesses du territoire pour visiter un élevage d'escargots à Mons et le musée de l'escargots à Aigre.



Nous compléterons nos compétences en élaborant films, documentaires, reportages, jeux interactifs avec l'aide de notre conseillère pédagogique spécialisée dans le numérique afin de faire partager nos connaissances et de sensibiliser notre entourage.

Spectacles:

- Entre Chien et Loup

Compagnie 3 X rien



- Le problème avec le rose.

Compagnie La parenthèse



- PINGOUIN

Compagnie virgule



THÉÂ est une action nationale d'éducation artistique où les



enfants lisent, disent, explorent, jouent, entrent en danse, en théâtre, inventent leur appropriation sensible des mots, découvrent la poésie de l'espace, des corps, des voix, vont à la rencontre de spectacles, investissent des lieux de lecture, apprennent des espaces scéniques. ...et offrent à voir, entendre et partager le fruit de leurs parcours artistiques. Cette année, les classes d'Aigre découvriront les textes de l'auteure Catherine VERLAGUET. Ils vous donneront rendez-vous en fin d'année pour montrer une vision de leur lecture!



Les classes de cycle 3 en partenariat avec la bibliothèque de Tusson et son animatrice Corinne Bailargeau ont bénéficié de l'intervention des petits débrouillards sur le monde sous terrain. Auparavant, ils avaient pu aussi faire des expériences dans le bus sciences.

Merci à nos partenaires financiers, mairie, communauté de communes, parents de nous permettent chaque année de pouvoir éveiller nos élèves à une culture commune autour desquels nous pouvons illustrer différentes compétences français, mathématiques et scientifiques entre autre.

ÉCOLE MATERNELLE LES PETITS DE L'OSME



"Les petits de l'Osme" vont avoir la chance cette année d'assister à des spectacles (Théâtre de papier, danse, musique) à La Canopée de Ruffec et à La Palène de Rouillac. Ce sera l'occasion de découvrir des représentations de qualité dans de vrais lieux culturels. Toute l'école bénéficiera également d'une séance de cinéma sur écran géant pour Noël. Et pour fêter joyeusement cette période tant attendue des enfants, les petits ont invité le célèbre Père Noël à venir les rencontrer à l'école...histoire de lui montrer comment ils peuvent être très sages...

Les projets ne manqueront pas tout au long de l'année :

- Accueil des animaux de la ferme pédagogique d'Yvonne dans l'enceinte de l'école pendant 2 jours au mois de mai. De plus, les petits iront visiter une chèvrerie au printemps.
- Projet escargots mené conjointement avec l'école élémentaire d'Aigre, pour découvrir, identifier et compter les différentes espèces de notre territoire. Une visite au musée de « La cagouille » est également prévue.
- Semaine nationale de l'école maternelle avec pour fil conducteur le thème des châteaux, pour explorer, comprendre et apprendre sur les rois et les reines. Un spectacle réalisé par nos petits princes et princesses clôturera cette semaine. Et pour finaliser ce projet, l'ensemble de l'école partira à l'assaut d'un château de la région pour découvrir le patrimoine historique... grandeur nature.
- Nos petits sportifs, qui ont de l'énergie à revendre, iront au gymnase d'Aigre certains mardis matins tout au long de l'année. Les élèves de Grande Section bénéficieront, quant à eux, de séances d'activités aquatiques à la piscine de Mansle au mois de juin.
- Dans le domaine de la littérature jeunesse, les Mamies Conteuses viennent toujours raconter de magnifiques histoires à l'école. Ces rencontres sont l'occasion d'échanges inter-générationnels riches très appréciés des enfants.
- Réfléchir et s'exprimer pour donner son avis...cela s'apprend dès l'école maternelle. Des ateliers « Philo » sont proposés aux élèves de Grande Section, où les enfants peuvent aborder des sujets sérieux en se questionnant, en argumentant, en échangeant, parce que l'objectif principal de l'école maternelle c'est d'apprendre à GRANDIR !



Toute l'équipe de l'école maternelle d'Aigre vous souhaite une belle *année 2020*

VIE ASSOCIATIVE

Les articles publiés dans cette section le sont sous l'entière responsabilité des présidents d'associations qui doivent s'assurer d'avoir le consentement des personnes reconnaissables sur les photos (Droit à l'image)

CLUB VERMEIL DE VILLEJÉSUS

Nous avons commencé ce deuxième semestre par un loto dans la salle des fêtes d'Aigre, avec nos amis Accueil et Loisir, le 7 juillet, qui comme l'an dernier a été une grande réussite.

Le 3 septembre, avait lieu un repas amical avec une tombola au profit du téléthon ; le 1^{er} octobre, un concours de belotte dans la salle des fêtes de Villejésus, car notre salle de club est un peu petite pour certaines manifestations; le vendredi 25 octobre, notre 2^{ème} randonnée nocturne d'Halloween qui nous a surpris par le nombre de personnes déguisées venues participer au concours.

Le concours devait avoir lieu pendant le repas, mais la plupart des personnes déguisées ne dinant pas, Madame le Maire, que je remercie, a eu l'idée de faire le concours dans la salle de conseil de la Mairie.

L'an prochain, nous envisagerons une autre façon pour satisfaire tout le monde. Le bureau en profite pour remercier la famille Guillon qui nous permet de conserver les citrouilles récupérées à Messeux la semaine précédente. Merci également à tous les adhérents qui ont œuvré pour la réussite de cette soirée.

Nous avons participé au loto du 14 novembre avec nos amis d'Aigre dans la salle du club. Et nous terminons l'année par le goûter de Noël dans notre salle de Villejésus. Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes.



Le bureau



VÉLO VERT

C'est avec une nouvelle formule que le vélo vert du pays d'Aigre vous accueille pour ce début d'année 2020. Un nouveau lieu de départ : le gymnase à Aigre (16140). Nouvelle date : le 19 janvier.

Un circuit sous forme d'un trèfle à trois feuilles (18, 20 et 22 km) avec un seul ravito, les VAE, les tandems, les débutants et les enfants ont forcément leur place.

Pour les plus costauds le cumul des circuits devrait être d'une soixantaine de kilomètres et pour les débutants et enfants des déviations seront mises en place, pour la boucle qui leur sera réservée.

Les ravitos seront à la hauteur avec saucisses, ventrèches, boudins, etc. (du chaud pour combattre le froid l'hiver)

Pour le circuit marche, quatre circuits de 6, 10, 15 et 20 kms. Les adeptes de la marche nordique, les coureurs et les randonneurs seront les bienvenus.

Des vestiaires, des douches et WC seront à votre disposition. Pour les VTT le nécessaire pour le nettoyage est prévu.

Pour clôturer la rando le vélo vert vous offrira le fameux verre de l'amitié.

Tarifs de la rando : VTT licenciés : 4 € non licenciés : 6 €

Marcheurs licenciés : 3 € non licenciés : 4 €

JEUNESSE ET LOISIRS

Un petit bilan sur le 2ème semestre 2019 qui s'est déroulé comme prévu.

La soirée « Rendez-vous chez Mademoiselle Marie », le 20 juillet, s'est passée dans une très bonne ambiance. Chacun a pu visiter le site, une partie des bâtiments et les jardins restaurés et entretenus par le Club Marpen. Des producteurs locaux et artisans d'arts étaient au rendez-vous. Nous avons accueilli cette année la compagnie Caradoc qui a fait une émission radio à cette occasion. La soirée s'est terminée par un petit concert avec 2 groupes musicaux.

La course des 2 cagouilles (VTT-Trail) du 27 juillet a eu le même nombre de participants et a inauguré un nouveau parcours. La soirée s'est terminée par un repas grillades avec les produits des producteurs régionaux (moules, cagouilles, pineau cognac, vin, fromages, pain,...). Malheureusement la pluie s'est invitée et a abrégé un peu la fin de soirée.

Notre frairie du 15 aout a toujours le même succès et une participation constante pour la soirée omelette-frites du 14 et les jeux enfants du 15. La course cycliste du 16 a accueilli une quarantaine de coureurs comme l'année précédente. Le feu d'artifice a été très apprécié et a eu une augmentation de participation. Le spectacle sera certainement encore amélioré en 2020, si nos moyens nous le permettent.

La troupe de théâtre a repris son activité en fin d'année avec des représentations à Mons, Villefagnan et le Breuil de Verdille (chez Roland Vilneau à l'occasion du Téléthon). Malheureusement la séance du 5 octobre à Aigre, au profit des pupilles des pompiers, n'a pas eu lieu et sera reportée en 2020. Une nouvelle pièce devra être à l'étude.

Les dates des animations 2020 ne sont pas encore fermement établies (l'assemblée générale aura lieu fin janvier), mais certaines journées sont déjà retenues :

- dimanche 29 mars : loto à la salle d'Aigre
- samedi 18 juillet : la soirée « Rendez-vous chez Mademoiselle Marie »
- samedi 25 juillet : course des 2 cagouilles
- 14, 15 et 16 aout : frairie de Villejésus
- dimanche 20 septembre : brocante place de l'église

Je souhaite à l'ensemble des habitants de la commune Aigre – Villejésus une bonne année 2020 et une bonne participation aux animations créées par l'ensemble des associations pour leur plus grand plaisir.

Didier VIDEAU

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS



Jumelage :

En juillet dernier les sapeurs-pompiers d'Aigre ont organisé une cérémonie saluant l'amitié franco-allemande, en recevant un groupe de pompiers allemands et quelques familles d'accueil.

Ils ont visité la structure en comparant leurs pratiques d'intervention. Ce fut l'occasion pour l'Amicale de présenter sa nouvelle oriflamme et de rappeler qu'un chêne avait été offert lors des premières années du jumelage et de l'ouverture du Centre de Secours dans les années 1980.



Nouveaux visages au Centre de Secours :

Nous avons accueilli deux nouvelles recrues en juin dernier : le sapeur Baptiste Boucardeau et le sapeur Bastien César.

Ils ont réussi leur brevet national de JSP (Jeune Sapeur-Pompiers) avec succès. Ils sont désormais sapeurs-pompiers volontaires.



Tour Poitou-Charentes (TPC) :

L'Amicale a accueilli la caravane des Sapeurs-Pompiers du Poitou-Charentes. Pour l'occasion une visite du Centre de secours a été organisée, suivi d'un repas préparé par les membres du bureau.

Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Aigre
Avenue du 8 mai 1945 – 16140 Aigre
amicale.spaigre3@aigre.fr

Le président Laurent Domain

INTER PAYS D'AIGRE (IPA)

Le club de jeunes qui rassemblait les jeunes des clubs voisins : Mons, Saint Fraigne, Tusson et Luxé est en souffrance. La démographie explique en partie cela mais le manque de professionnalisme du monde footballistique rural qui nous concerne est une autre cause.

Cette année nous repartons de zéro avec des jeunes, tout jeunes même et seules deux équipes de U16-18 et une de U16 portent en partie nos couleurs. Les U16 sont en association avec Ruffec en régional et bénéficient du sérieux de l'encadrement du Stade Ruffecois. Les U18 (photo ci-dessous) ont eu la chance de rencontrer Grégory Requena qui vient de Vadalle avec plusieurs joueurs et amène son sérieux et ses compétences. Autour du noyau restant et du groupe de Greg, se sont greffés les Manslois et les Ruffecois pour former deux équipes. Les distances sont un frein sérieux à une progression technique mais l'état d'esprit remarquable de tous les joueurs permet de se faire plaisir malgré le peu de matchs à disputer en raison des forfaits. Si nous ne sommes pas pillés l'année prochaine nous pouvons espérer continuer sur des bases intéressantes car nous disposons de nombreux 1^{ère} année.



Autour d'Aigre il reste quelques clubs dynamiques qui devraient travailler plus en synergie pour assurer un avenir de qualité à nos jeunes joueurs. Ruffec et Mansle se retrouvent quasiment seuls mais eux aussi manquent de jeunes ou souffrent de la concurrence des autres sports.

Ravion Didier (encadrant de l'IPA)

Don de sang 2020 :

Mercredi 15 janvier

Mercredi 8 Avril

Mercredi 12 Aout

Vendredi 30 Octobre

(Salle des Fêtes d'Aigre - 16h / 19h)





ASSOCIATION DES ECHANGES INTERNATIONAUX COMITE DE JUMELAGE AIGRE - FAHRENKRUG

2019 – nos amis allemands sont venus!

Dans le dernier bulletin, nous étions prêts à recevoir la délégation allemande : une trentaine d'invités, de la plus jeune (Maja 10 ans) au moins jeune (Klaus les 75 ans passés, il a arrêté de compter, ...) sont venus du 27 juillet au 3 août 2019 et, selon avis pris à leur départ, ce fut une des semaines les plus riches qu'ils aient vécues en France !

Il faut dire que nos équipes françaises ont bien travaillé, chaque journée a été organisée par un petit groupe différent ce qui a permis une diversité intéressante dans les propositions sans que personne ne s'épuise dans le courant de la semaine.

Patricia Ranouil co-présidente Jumelage Aigre-Nadia Caillaud Maire d'Aigre- Holger Kruse élu représentant du Maire de Fahrenkrug – Patricia Bazire co-présidente Jumelage Aigre – Christiane Wegner présidente Jumelage Fahrenkrug



Samedi 27 juillet : l'accueil s'est fait autour de la Dame des Marais avec une présentation de notre thème : l'eau et un repas simple à la salle des fêtes d'Aigre. La répartition dans les familles a satisfait tout le monde et les nouveaux ont eu droit à un cadeau estampillé Conseil Départemental que nous remercions.

La soirée s'est déroulée à Villejésus avec l'accueil officiel du Maire d'Aigre et des conseillers municipaux de la Commune Nouvelle d'AIGRE. Les cadeaux reçus, le cocktail apprécié, le groupe a rejoint les organisateurs de la Course des Cagouilles pour le repas très arrosé ... par la pluie ! mais bon, c'était notre thème !



Dimanche 28 juillet : les Pompiers d'Aigre nous ont reçus : les pompiers allemands présents avaient mis leur costume de cérémonie et l'émotion était palpable autour de quelques échanges symboliques qui ont eu lieu. En tout cas, il n'est pas possible d'envisager un séjour à Fahrenkrug en 2021 sans une délégation du Centre de Secours !

La Brocante d'Aigre nous a permis de déjeuner sur place, merci aux organisateurs !

Lundi 29 juillet : tous au Moulin de Bougon pour visite mais surtout fabrication.

Farine, pain, pizzas, tartes étaient au menu A condition de les faire ! Pas de problème, et surtout un excellent moment grâce aux familles Sylvestre, Boisset et Chrétien.



Mardi 30 juillet : Ce sont les Bazire qui ont pris les rênes pour emmener le groupe dans le marais poitevin. Resto et balade en barque et arrosage à l'arrivée (thème oblige ...)



Mercredi 1^{er} aout : journée libre sauf pour ceux qui encadraient les jeunes et qui les ont emmenés faire de l'acro-branche

La soirée des familles est toujours très attendue car c'est le moment des surprises !

Jeudi 2 aout : journée chargée ! Les familles Chrétien, Tyré et Renaud Combaud se sont partagé le travail :

Matinée trottinette électrique pour les jeunes - Visite des Ets Grégoire pour les plus anciens - Piquenique pour tous à la base plein air - Moment de pur plaisir à la fondation Martell - Et totale découverte à la pisciculture de Gensac-la-Pallue avec une dégustation de caviar



Vendredi 3 aout : Une nouveauté à Aigre : dans le parc des Charmilles, les allemands ont fait découvrir les jeux traditionnels aux enfants du centre aéré : pas de problème avec la langue et un moment très agréable partagé

L'après-midi : les jeux plus sérieux : le concours hippique sous la houlette d'Edouard Bazire et le prix du Jumelage

La soirée organisée à Auge-St-Médard nous a permis de clôturer une super semaine.



Ce que nous retenons de cette semaine, c'est qu'appuyer notre programme sur les activités proposées par les associations nous a permis de proposer des choses nouvelles sans exploser notre budget.

À propos de budget, notre trésorière partie pour une année à l'étranger a confié à notre trésorier adjoint Benoit Maufra le soin de rendre « compte » lors de la réunion de débriefing autour d'un repas, évidemment ! À charge aussi pour Amandine et Erwan Sylvestre de rendre compte des trois jours passés à BAU-

NATAL en Allemagne où ils nous représentaient dans le cadre de la réunion des Comités de Jumelage soutenus par l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse) – ci-contre Erwan à Baunatal

L'année 2020 est une année blanche pour nous donc plus calme mais le déplacement en Allemagne en 2021 est déjà dans nos têtes et c'est le moment idéal pour inviter toute personne intéressée à nous appeler pour prendre tous les renseignements possibles. Le Jumelage n'est pas un club réservé ! bien au contraire, toute nouvelle personne ou ancienne qui souhaite revenir est la bienvenue ! Amenez vos envies, vos idées, la porte vous est grande ouverte.



Passez de belles fêtes de fin d'année, bonne et heureuse année 2020 qu'elle vous garde tous en bonne santé

Pour le Comité de Jumelage :

Patricia RANOUIL – Patricia BAZIRE – Nadia CAILLAUD – Benoît MAUFRAS - 05 45 21 23 03

GYM DANSE AIGRE

L'Association **GYM DANSE AIGRE** a pour but de favoriser la santé et le bien-être par la pratique d'activités physiques POUR TOUS pour un prix attractif (inchangé depuis plusieurs années) :

Pour la saison (10 mois de septembre à juin) : 70 € pour 1 heure/semaine et 90 € pour 2 heures/semaine

Les séances animées par Patricia Quintard-Gavallet, éducatrice sportive diplômée d'Etat, sont variées chaque semaine : gym danse, renforcement musculaire, cardio, percussion, STEP, stretching... afin que tout le monde y trouve son compte.

L'association, uniquement gérée par des bénévoles, compte une cinquantaine d'adhésions. La composition du bureau reste inchangée, à savoir : Présidente - **Céline Boucau** - Trésorière - **Martine Fouillet** - Trésorière-adjointe - **Marie-Noëlle Denis** - Secrétaire - **Virginie Mazeran**

Rappel des horaires : Au Grand Gymnase d'Aigre Le lundi 17h45 à 18h45 : gym d'entretien - 19 h à 20 h : gym dynamique. Pour tous renseignements ou inscriptions (aussi possible en cours d'année), contacter l'animatrice au 05.45.20.76.39

LES P'TITES GOULES

L'Association des Assistantes Maternelles Les P'Tites Goûles a tenu sa bourse aux jouets, vêtements et matériel de puériculture le samedi 19 octobre 2019. Les déposants sont de plus en plus nombreux et les acheteurs toujours au rendez-vous dès l'ouverture à 9 heures. Une fréquentation continuellement en hausse qui ne peut que satisfaire vendeurs, acheteurs et organisatrices. « **Vous déposez, nous vendons** » telle est la devise de l'association, qui lors des dépôts, apporte un soin particulier à la vérification des articles proposés à la vente.



PROCHAINE BOURSE AUX JOUETS - SAMEDI 24 OCTOBRE 2020

ASA

La saison 2019-2020 est placée sous le signe du renouveau à l'AS Aigre. En effet, l'équipe encadrante a été fortement renouvelée, puisque 3 duos d'entraîneurs emmènent nos 3 équipes séniors ; il s'agit d'Éric JOLLY et Gaëtan CROIZARD pour l'équipe première, Laurent VALEAU et Romain FERRAND pour l'équipe B et enfin Philippe CARDIN fraîchement rejoint par Ludovic BOUCARDEAU pour l'équipe C. De plus, de nombreux jeunes joueurs ont rejoint les rangs jaunes et bleus pour tenter l'aventure et apporter sang neuf et concurrence afin de garantir le meilleur niveau possible pour notre jeu.

Côté résultats, on observe un léger contraste. L'équipe A nous offre un bon début de saison, dans la partie haute du classement de 2^e division. On observe une grande mixité de joueurs, où jeunes et moins jeunes se



côtoient dans un groupe élargi que se chargent de faire tourner les entraîneurs. On a pu entrevoir les prémices d'un jeu huilé, équilibré, tourné vers l'offensive. Les entraînements et l'assiduité des joueurs devront perfectionner tout cela afin d'atteindre nos objectifs ambitieux de montée vers la plus haute division départementale.

Notre première réserve a aussi vu son effectif renforcé avec le recrutement estival. Néanmoins, les résultats ne sont pas à la hauteur de nos espérances. Actuellement dans la partie basse de 3^e division, elle est, à l'heure où nous écrivons cet article, toujours à la recherche de sa 1^{ère} victoire. On sent la volonté de mettre en place un jeu solide, mais il manque sans doute le déclic qui amènera une série de victoires. Les efforts doivent être poursuivis par chacun afin de se garantir une saison sans peur.

Enfin, l'équipe C nous gratifie d'un bon début de saison niveau résultats. Savant mélange de vieux briscards et de jeunes joueurs, elle souffre néanmoins de problèmes de nombre, ayant du mal à fournir une équipe complète chaque dimanche. Malgré tout, elle est positionnée proche du podium d'une poule à 14 équipes, en ayant assuré plusieurs matches à 10 contre 11. On espère plus d'assiduité les dimanches afin que tout le monde prenne du plaisir.

D'un point de vue général, la saison est relativement perturbée par les intempéries, ne facilitant pas le travail des entraîneurs, qui apprécieraient sans doute d'enchaîner les rencontres afin de parfaire leurs stratégies de



jeu.

Côté extra sportif, joueurs et dirigeants tiennent à féliciter et remercier les services municipaux qui entretiennent notre pelouse dans un état remarquable. Nous sommes bien conscients des efforts qui sont fournis et qui nous permettent une pratique agréable du football. Aussi, le club a réinvesti dans le matériel et équipements nécessaires pour les joueurs (ballons, chaussettes, shorts...). Des abris de remplaçants sont en cours de

livraison et seront prochainement installés ; une 1^{ère} journée de lotos a été organisée, et le club tient à remercier l'ensemble des personnes qui se sont investies pour que ce soit une réussite. Enfin, le bureau tient à signaler que le club est toujours à la recherche de sponsors, puisque des emplacements d'affichages sont disponibles tout autour du terrain. Les entreprises intéressées peuvent se faire connaître auprès du café du commerce à Aigre.

Nous souhaitons pour finir la meilleure des saisons possible à tout le monde, n'hésitez pas à venir encourager nos jaunes et bleus. Vive le football et allez l'AS AIGRE ! (photos Pascal NOURRI)

HANDBALL PAYS D'AIGRE

Le petit club de handball rural se porte bien. Il évolue en régional en sénior et se mesure toute la saison avec des clubs de la grande région Nouvelle Aquitaine. Les effectifs restent stables à plus de 100 licenciés.

Depuis plusieurs années la convention Nord Charente pour les catégories jeunes entre les clubs d'Aigre et de Mansle prend de plus en plus d'importance. L'environnement des équipes est plus structuré. Les clubs et les parents prennent conscience qu'ils doivent faire des efforts afin que nos jeunes évoluent dans les meilleures conditions possibles. Une nouvelle convention



a été signée cette année avec le club de St Yrieix. Cette saison six équipes sont engagées dans les différents championnats.

Les entrainements se déroulent avec:

- Sébastien Le mercredi de 17h00 à 18h15: -9 mixtes années 2013, 2012, 2011
- Laurent C., Erika L. le jeudi de 18h30 à 20h00: -13 Garçons nés en 2008, 2007
- Laurent B. Le mardi de 18h00 à 19h30: -13 Filles nées en 2008, 2007
- Nicolas L., Maggy le mercredi de 18h15 à 19h30: -15 Filles nées en 2006, 2005 le vendredi de 18h00 à 19h30
- Tanguy le vendredi de 18h30 à 20h00: -18 Filles nées en 2004, 2003, 2002
- Maggy le jeudi de 20h00 à 22h00 : Loisirs
- Sébastien le mercredi de 20h00 à 22h00 Seniors filles seniors garçons le vendredi de 20h00 à 22h00 Seniors filles seniors garçons

Le club participe à l'école multisports et à l'initiation du handball dans les écoles primaires du secteur d'Aigre. Une convention a été signée avec le Collège de l'Osme d'Aigre.

Toutes nos actions se concrétisent grâce aux efforts des bénévoles et des aides financières versées par nos sponsors, les communes et le département. Le HBPA remercie tous ces généreux donateurs.

Les diverses manifestations (lotos, tombola, tournois) organisées chaque saison financent les dépenses du club et permettent de proposer le prix des licences le plus bas au niveau des clubs de handball de la région.

Nous remercions l'ensemble des supporters qui viennent toujours aussi nombreux encourager nos équipes les samedis.

Passez d'agréables vacances de Noël, bonne et heureuse année 2020, de la part de l'ensemble des licenciés du HBPA, et à bientôt au complexe sportif de la rue du RENCLOS pour venir encourager nos équipes.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter: Véronique Segues 05 45 21 10 31 ou 06 24 31 95 18

AICCOA

Les communes d'Aigre et de Villejésus ont fusionné entraînant la disparition de la commune de Villejésus et donc celle du territoire de l'association de chasse de la commune de Villejésus. Dans un souci de transition et, pour la saison en cours, il a été décidé de limiter volontairement la compétence de notre association de chasse des communes d'Aigre et d'Oradour, en ce qui concerne la commune d'Aigre, aux limites anciennes de la commune d'Aigre. La normalisation à venir devrait permettre la construction d'une grande association de chasse intercommunale couvrant 3500 hectares de territoires très divers. Celle-ci aura des moyens importants de soutien à la chasse du petit gibier sédentaire et migrateur qui exigent des biotopes variés, de vastes réserves et une politique active de repeuplement. Elle sera aussi mieux adaptée à la chasse au grand gibier et à la maîtrise des populations de sanglier nécessitant des battues de plus en plus grandes et des équipes de chasseurs de plus en plus nombreux.

Les accords entre L'AICCOA, la Fédération des Chasseurs de la Charente et les agriculteurs des deux communes d'Aigre et d'Oradour visant à favoriser les efforts de tous en faveur du biotope des animaux et de la



biodiversité ont portés leur premier fruits. 100 couples de reproducteurs bagués ont été lâchés sur le territoire. L'AICCOA compte sur la collaboration de tous pour que les bagues des animaux prélevés soient retournées avec le lieu et la date de prélèvement et que soit ainsi mieux connues les zones favorables au maintien du gibier et celles qui le sont moins.

Pour le grand gibier il a été décidé de porter une attention particulière à la sécurité au cours de cette saison. Une commission de discipline a été instituée au sein du conseil d'administration de notre Association qui est chargée d'enquêter sur les éventuels manquements aux règles de sécurité au règlement intérieur. Dans le même sens il a été organisé le 23 Novembre avec la Fédération des Chasseurs de la Charente une matinée de formation et de réflexion sur la sécurité en battue à laquelle ont participé 71 chasseurs des différentes Associations de Chasse qui nous entourent et avec lesquelles nous sommes amenés à mener des actions de chasse conjointes.

Les activités complémentaires de l'association s'étoffent encore. Toutes les activités passées sont maintenues. Un loto supplémentaire sera organisé et il est proposé une marche dinatoire courant juillet.

Les manifestations à venir sont : Le 30/11 Repas paëlla en faveur du Téléthon, le 5/01 Loto à Aigre, le 7/03 Repas de Chasse annuel, le 15/03 Loto à Ranville, le 8/05 Loto à Aigre, le 17/05 Brocante annuelle aux Charmilles, le 31/05 Sanglier à la Broche, 1^{ère} quinzaine de juillet (à préciser) Marche dinatoire

Nous souhaitons réussir à conserver une ambiance chaleureuse à ces manifestations qui réunissent traditionnellement chasseurs et non chasseurs depuis déjà de nombreuses années.

Le Président : Christophe Tiphonnet

ASSOCIATION ADMR D'AIGRE

Depuis juillet 2019, une nouvelle équipe compose le bureau de l'association ADMR d'Aigre. Mme Jacqueline Perrain et Marie-André Laloux ont souhaité passer la main mais restent néanmoins bénévoles précieuses de l'association.

L'ADMR propose différents services :

Prestataire : intervention dans le cadre de l'APA, caisses de retraites et mutuelles complémentaires,

Mandataire : les particuliers ont donné mandat à l'association pour gérer les formalités liées à leur statut d'employeur,

Personnes handicapées et familles : maladies, hospitalisations.

L'association ADMR est située au 10 Rue du Pont-Raymond (local de la Communauté de Communes), téléphone 05 45 21 21 31.

Valérie Doussaint « secrétaire associative » vous accueille du **lundi au vendredi de 9h à 12h**

L'Assemblée Générale s'est tenue le 14 juin 2019. En 2018, l'association a employé 28 salariées. Elles répondent chaque jour au besoin des bénéficiaires sur les 18 communes autour d'Aigre.

Animations en 2018 : Loto le 17 février, vente de fleurs le 27 avril, Téléthon aux Gours en décembre. L'association remercie vivement les salariées qui ont participé à ces manifestations.

Atelier ludique : un atelier ludique animé par Catherine Flaud sur Aigre a connu cette année encore une forte participation dans une ambiance conviviale.

Regal'ADMR : le portage de repas est un service assuré 7j/7, dimanche et jours fériés compris. Les menus variés et équilibrés sont préparés par l'EHPAD d'Aigre qui tient compte des régimes. Le coût du repas plus le transport est de 10.15 €. (cette prestation peut ouvrir droit à une réduction d'impôts et à une prise en charge partielle (APA, caisses de retraites).

Cette année, nous avons eu le plaisir de nous rendre le 14 décembre chez un usager de 102 ans pour fêter son anniversaire et ses 72 ans de mariage avec son épouse de 93 ans. Cet ancien agriculteur très ému a reçu des mains de son aide à domicile Cécile, une boîte de chocolats et a partagé avec nous le gâteau et le verre de l'amitié apportés par les bénévoles.



HISTOIRES DU PAYS D'AIGRE ET ALENTOURS

L'année 2019 qui s'achève nous a permis de découvrir et de participer encore à de belles et intéressantes activités.

- Que ce soient les conférences : sur les bateaux disparus de M. Roman, les plantes à l'origine de notre alimentation par M. Chauvet, l'antisémitisme en Charente et l'affaire Dreyfus ou la complexité de la dette publique par M. Maistre.
- La visite à Limalonges où l'exploitant peut vous écraser les fruits récoltés (noix, etc.) pour en faire de l'excellente huile, même en petite quantité.
- Le voyage dans l'ancien village minier de Faymoreau en Vendée, à une heure d'ici, pour découvrir à travers un magnifique musée la dure vie de ces paysans-ouvriers.
- La parution du numéro 40 de la revue consacrée à la commune de Juillé.

La journée à Barbezières pour la distribution du spécial : « **1914-1918 : Dans nos campagnes** », reprenant l'ensemble des textes écrits et mis en scène dans les communes de Barbezières, Lupsault (village de Sallerit), Couture-d'Argenson, Saint-Fraigne, Ebréon, Tusson, Villejésus et Aigre. Cette journée fut particulièrement empreinte d'émotion et de recueillement pour tous les participants qui écoutèrent les lettres de poilus et regardèrent des impressionnantes photographies datant d'un siècle. Un grand merci aux bénévoles de ces communes pour leur accueil.

- Et puis aussi notre présence au salon du livre à Tusson, à la foire et au marché de Noël à Aigre.

Projets 2020

Nous organiserons plusieurs conférences avec MM. BAUDET, CHAUVET et A. VIGNE. Nous avons le projet d'inviter des migrants afin qu'ils nous expliquent leurs problèmes et leurs motivations.

Nous irons visiter des ateliers industriels autour du pays.

Le voyage annuel devrait nous conduire dans le Limousin.

Nous préparons un spectacle pour l'été (fin juillet, début août). Le thème en sera : les transformations de la société après la Première Guerre, la joie, la gaieté dans les années 1920-1930.

Le responsable HPA, Michel PERRAIN



cyclo-club.aigrois@orange.fr

Le Cyclo-Club Aigrois a 35 ans, nous l'avons dit lors du précédent bulletin. Une petite fête pour cet anniversaire fut organisée le 28 juin, lors d'un pique-nique, qui se déroulait à Saint-Fraigne à la « cabane de Chasse », nous remercions les chasseurs de nous avoir confié cet endroit pour quelques heures. Nous y avons accueilli les partenaires privés qui participent à la vie du club. 35 ans... d'existence, une longévité issue

d'une émanation de stabilité, ce club n'a connu que trois présidents, mais il est, aussi, reconnu dans les premiers clubs Ufolep du département, tant sur les routes que dans le nombre de licenciés (35 adhérents).



Une sortie-montagne : depuis quelques années, les cyclos se retrouvent durant un week-end sur les routes où le relief est présent dans les Pyrénées où le Beaujolais, le Cantal... occasion de se retrouver dans un cadre sympathique et d'exercer ses mollets sur de bonnes côtes, voire des cols, cette sortie a eu lieu les 19-20-21 juin.

Le Tour Poitou-Charentes 2019 (TPA) a fait étape à Aigre... À l'arrivée de la deuxième étape (Rochefort-Aigre), le 28 août, les cyclos volontaires ont fait acte en se positionnant sur des carrefours pour assurer la sécurité de l'épreuve.



Au départ de la cinquième étape (Aigre-Poitiers), les cyclos ont parcouru les allées du village éphémère allant à la rencontre des cyclistes et diverses petites animations.



Samedi 7 décembre, une journée caritative du Téléthon organisée à Saint-Fraigne, les cyclos ont participé, malheureusement, les cyclistes lambdas ne sont que trop peu présents, cette année la rando ne faisait que 20 km et était accessible à tous.

On finira par le Loto, qui toujours attire grand monde, il aura lieu le **dimanche 9 février 2020**.

Et toujours un rappel à la sécurité sur la route, autant pour les cyclos confirmés que pour les cyclos lambdas : **Le port du casque à coque rigide (NF ou ECE 22/04, 22/05) est obligatoire pour toute activité cycliste UFOLEP.** Le casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans depuis le 22 mars 2017

Le port de la chasuble fluo est obligatoire en cas de mauvaise visibilité en dehors des agglomérations.
Pour le bon déroulement des sorties, il est nécessaire qu'un responsable de route soit désigné au départ.
Roulez seulement deux de front, situation tolérée uniquement sans véhicule à contre sens.

Si la "rando" est animée par l'esprit de la compétition, ce n'est pas une compétition... chacun roule à son rythme, avec, si nécessaire, l'entraide à son voisin, et surtout, dans le respect du code de la route afin de garantir la sécurité de tous les usagers.

Siège social : Mairie d'Aigre

16140 AIGRE

Affiliation UFOLEP N°016 005 006

Si vous voulez nous rejoindre voici l'organigramme du club :

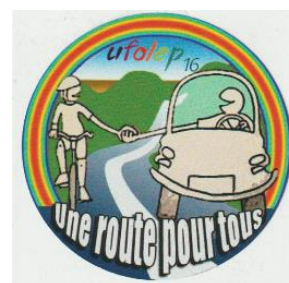
Président : Jacky LIZOT (16140 Bessé) tél. : 05 45 30 30 24

Vice-président : Jean Marie FLAUD (16140 Saint-Fraigne) tél. : 05 45 21 36 21

Trésorier : Claude MAGNANT (16140 Fouqueure) tél. : 05 45 39 09 88

Secrétaire : Jacques REDOULES (16140 Saint-Fraigne) tél. : 05 45 96 83 40

Adresse mail : cyclo-club-aigrinois@orange.fr



Jacques Redoulès

COMITÉ FOIRE EXPOSITION

La 48^{ème} exposition culturelle de notre foire exposition avait pour thème « Passion de Fleurs ». Passion, envie, dynamique sont les maîtres mots de l'équipe qui l'entoure et je les en remercie. En effet pour réussir cette foire qui ne dure sur 2 jours, il faut 6 mois de préparation. Cette année nous pouvons être satisfaits de la réussite de la foire grâce à une météo favorable ce qui nous a changés des années précédentes.



Cette foire a présenté un nouveau visage avec un espace gastronomique où les visiteurs avaient la possibilité de composer leur repas avec les producteurs présents et de le déguster sous le chapiteau.

Nouveauté 2019 : Un espace jeux où enfants et adultes pouvaient s'exercer à divers jeux. L'exposition culturelle « Passion de Fleurs » fut une grande réussite pour la satisfaction des visiteurs.

Certes il faut toujours se remettre en question et pour la 49^{ème} édition qui aura lieu les 16 et 17 Mai 2020, l'équipe réserve encore des surprises et je remercie tous les bénévoles pour la confiance qu'ils m'accordent.

Je ne peux pas terminer ces quelques lignes sans remercier tous nos partenaires, exposants et annonceurs pour leur aide financière et le prêt de matériel, pour que la manifestation reste la vitrine commerciale, artisanale, culturelle et agricole de notre territoire.



Christian CHABERNAUD

Cognac Gautier, une Maison bicentenaire

Cognac Gautier, avec son siège et ses chais au-dessus de l'Osme, fait partie du patrimoine local depuis 1755. La famille Gautier qui étaient à l'origine forestiers en forêt de Tronçais, forêt réputée pour son chêne fourni aux tonneliers charentais, obtint le Droit Royal de produire du cognac et l'acte constitutif de la Maison signé par le roi Louis XV. Les chais furent établis dans un ancien moulin à eau d'Aigre. Après la Seconde Guerre Mondiale, l'affaire est cédée à ses cousins, la famille Hériard-Dubreuil. Et en 1995 Gautier rejoint le groupe Marie Brizard, devenu depuis Marie Brizard Wine & Spirits.

La société produit le cognac Gautier ainsi que le Berger blanc. Cet apéritif anisé, originaire d'Aix-en-Provence, a été produit jusqu'à 2004 à Lieusaint, dans la région parisienne. Maintenant, la production du Berger blanc se fait à Aigre.

Erwan Guézennec dirige la Maison d'Aigre, forte de 28 salariés pratiquement tous habitants du secteur. Il est secondé par Jérémie Durand maître de chais, Loïc Prévost aux Services Généraux et Hygiène-Sécurité-Environnement, Jean-Pierre Duchêne Responsable Qualité et par deux chefs de lignes.

Pour le cognac, environ 70 viticulteurs principalement du sud-Charente et quelques locaux (Clément, Petit, par exemple) approvisionnent en eaux-de-vie. Mais la tendance actuelle des propriétaires est de distiller directement et de faire vieillir chez eux. Ces eaux-de-vie sont entreposées dans les chais de vieillissement, à l'intérieur de 2000 barriques de chêne contenant chacune 350 litres environ. D'autres barriques vont être achetées prochainement pour pouvoir augmenter la production dans les prochaines années. Les eaux-de-vie vieillissent au moins deux ans. Ensuite, elles doivent être réduites avec de l'eau osmosée, c'est-à-dire débarrassée de toutes ses impuretés (chlore, plomb, résidus médicamenteux mais aussi mercure et pesticides).



Le directeur du site, Erwan Guézennec, dans la partie embouteillage



Les barriques rangées à l'ancienne sur des cales en bois.



L'osmoseur produit l'eau pour réduire les eaux-de-vie.



Au fond, le chai Paradis où sont conservées les plus vieilles eaux-de-vie.



La plus vieille eau-de-vie date de 1840

C'est le maître de chais qui assemble les eaux-de-vie dans les tonneaux pour constituer les divers cognacs (VS, VSOP, XO et 1755 Extra). Ils passent alors dans une cuve de refroidissement pour éliminer les dernières impuretés. L'environnement humide confère aux cognacs rondeur et richesse aromatique, justement récompensés puisqu'au cours des dernières années Gautier a été élu plusieurs fois « meilleur cognac du monde ».



Les tonneaux d'assemblage



Le refroidisseur

Il faut ensuite le transporter jusqu'au bâtiment d'embouteillage. Là, trois lignes de production fonctionnent de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15, le vendredi après-midi n'étant pas travaillé. Chaque ligne compte de 6 à 12 personnes selon les produits mis en bouteilles.



Les cuves contenant le cognac



Les bouteilles sont placées sur la chaîne



La tireuse remplit les bouteilles.



Les bouteilles sont contrôlées par pesée.



Une fois bouchée, il faut mettre la capsule.



Les étiquettes sont collées.



Chaque bouteille est vérifiée.



Les caisses sont remplies.



Les caisses sont disposées sur palette.



Les palettes sont rangées selon leur destination.

Dorénavant, la production est faite exclusivement à la commande. Aussi l'équipe change de ligne en fonction des besoins et du client. La production est grandement automatisée, même s'il reste encore des postes manuels. Depuis cette année, les congés ne sont plus fixes. Les salariés les prennent à leur convenance.

Deux millions de bouteilles sortent chaque année du site. Elles sont transportées principalement vers un entrepôt global des produits MBWS à Lormont près de Bordeaux. Et elles sont ensuite dispatchées dans le monde entier. 95% du cognac part à l'étranger alors que la presque totalité du Berger reste en France.

Une boutique de vente aux particuliers va être ouverte fin janvier 2020 dans une partie des locaux. Pour cela des toilettes vont être aménagées, des huisseries changées et du mobilier installé. Une salariée y sera détachée.

Cognac Gautier a participé financièrement à l'aménagement du rondpoint de Villejésus afin de mettre en valeur notre patrimoine. Erwan Guézennec précise :

« La fameuse charrette transportant des fûts de cognac fait référence à la période glorieuse d'Aigre puisque, au XVII^{ème} siècle, la voie royale était utilisée pour acheminer le cognac jusqu'en Hollande qui était à l'époque le principal consommateur de l'eau-de-vie. »

Enfin, la construction d'un pipeline entre les chais et l'embouteillage devrait être réalisée en 2020. En effet les eaux-de-vie stockées dans les chais de vieillissement doivent transiter vers la zone d'embouteillage, soit par camion-citerne pour les grosses quantités, soit par élévateur et conteneurs de 1000 l. Cela occasionne des coûts importants et des dangers pour traverser la route départementale. C'est pourquoi un pipeline de 76 mm de diamètre et d'environ 300 mètres de long reliera les deux bâtiments en passant sous le pont de la route. Un obus métallique séparera à l'intérieur les différents liquides qui vont y circuler : de l'eau osmosée pour réduire les eaux-de-vie dans un sens ou des eaux-de-vie de cognac dans l'autre sens. Cependant Loïc Prévost prévient : *« Mais il n'y aura pas de robinet sous le pont pour les amateurs ! »*



Dans un contexte mondial où le cognac a la cote, la Maison Gautier tire son épingle du jeu et, après avoir conquis le marché chinois, souhaite se développer sur l'américain. Souhaitons que ses produits soient reconnus à leur juste valeur et qu'elle réussisse dans cette entreprise.

Jean-Claude Colin

Entreprise Robin, de Père en fils ...

Située au nord du bourg de Villejésus, l'entreprise que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de « SARL ROBIN et FILS » a été fondée en 1980 par Philippe ROBIN.

Implantée sur un site de près de 8000 m², l'entreprise dispose d'un parc matériaux et de deux bâtiments d'une surface respective de 450m² et 900m² permettant d'entreposer les véhicules, les engins de chantier, le matériel ainsi que les matériaux plus sensibles.



On trouve également dans ces bâtiments les bureaux administratifs et un atelier de Zinguerie.



L'entreprise évolue autour de 3 principaux métiers tels que la couverture, la maçonnerie et les travaux intérieurs.

Elle intervient plus précisément sur les activités de : Charpente, Couverture en tuiles et en ardoises, Zinguerie, Maçonnerie Gros-œuvre et Second-œuvre, Plâtrerie, Isolation par l'intérieur, Carrelage et autres revêtements de sol.

La majeure partie de l'activité porte sur la réalisation de travaux de rénovation (85%), l'autre partie étant consacrée à la construction neuve.

L'entreprise réalise ses prestations auprès d'une clientèle de particuliers, d'entreprises et de collectivités le plus souvent dans un rayon de 20 kms.

Depuis 2014, l'entreprise dispose de la qualification Qualibat-RGE dans le domaine de l'Isolation thermique par l'intérieur. Pendant près de 40 ans, Philippe a travaillé sans relâche et s'est attaché ces dernières années à transmettre son savoir-faire à son fils Benjamin.

Arrivé en 2004 au sein de l'entreprise, Benjamin s'est formé aux métiers du bâtiment et s'est associé à son père en 2010 ce qui donne naissance à la « SARL ROBIN et FILS ». Il est rejoint en 2015 par sa femme Nelly pour assurer le secrétariat et la comptabilité.

Entouré d'une dizaine de salariés, Benjamin a petit à petit succédé à son père pour assurer, aujourd'hui, la gestion complète de l'entreprise et laisser à Philippe le loisir de prendre



UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE ...

Quelques exemples de chantiers :



SARL ROBIN et FILS
11, Rue des Petites Vignes
Villejésus
16140 AIGRE
05 45 21 38 91
06 83 94 44 71
contact@robinetfils.com



La boulangerie du 6 Grande-rue vient d'ouvrir sous un nouveau nom :

« La Tite Baguette »

Mr et Mme Philippe AUPY, les nouveaux propriétaires, sont heureux de vous accueillir tous les jours, sauf le mardi, de 7h à 13h et de 15h 30 à 19h 30.
Le dimanche matin de 7h à 13h

Votre agenda 2020

(À titre indicatif et sous réserve de modifications)

Janvier

Dimanche 5 – Loto Chasse Aigre
Vendredi 10 – Vœux de la municipalité
Dimanche 12 – Loto du Judo
Dimanche 19 – Loto Inter Pays d’Aigre
Dimanche 19 – Randonnée Vélo Vert
Dimanche 26 – Loto du Comité de Foire d’Aigre

Février

Dimanche 2 – Loto ADMR
Dimanche 9 – Loto Cyclos
Dimanche 16 – Loto des Echanges Internationaux
Dimanche 23 – Loto APE Marcillac

Mars

Dimanche 8 – Loto Comité des Fêtes
Dimanche 15 – 1^{er} Tour élection municipale
Dimanche 22 – 2nd Tour élection municipale
Dimanche 29 – Loto Jeunesse et loisirs

Avril

Dimanche 5 – Loto de l’ASA
Dimanche 12 – Loto pétanque Aigre
Lundi 13 – Loto GIC Tusson
Dimanche 19 – Loto chasse de Mons

Mai

Dimanche 3 – Loto de l’Inter Pays d’Aigre
Vendredi 8 – Loto de la pétanque
Dimanche 10 – Loto Notre-Dame
Samedi 16 / Dimanche 17 – Foire Exposition du Pays d’Aigre
Dimanche 17 – Loto de la Chasse aux Charmilles
Jeudi 21 – Loto de l’ASA